Montréal jeudi 11 février 2010 Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N° 95 74 pages, 6 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



NELSON MANDELA

LE PARCOURS D'UN HOMME LIBRE

Il y a 20 ans aujourd'hui que Nelson Mandela a été libéré après 27 ans d'emprisonnement. Retour, en 20 mots, sur une vie qui a changé la face de l'Afrique du Sud.

LAURA-JULIE PERREAULT PAGE A19

AU JEU

CAHIER OLYMPIQUE





TÉLÉVISION

DES JEUX DÉFICITAIRES

Le réseau NBC s'est fait à l'idée de perdre « quelques centaines de millions » en diffusant les Jeux de Vancouver.

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

CINÉMA

GILLES VILLENEUVE POURRAIT RENAÎTRE AU GRAND ÉCRAN

ANABELLE NICOUD PAGE 1





LA PRESSE À TRENTON

Dégoût et consternation

L'arrestation du colonel **Russell Williams** et les aveux qu'il aurait faits à la police, selon le *Globe and Mail*, ont créé une onde de choc tant dans la communauté civile que militaire. Certains craignent que cette affaire ne ternisse la réputation des Forces armées.

CATHERINE HANDFIELD PAGES A2 ET A3

L'ARMÉE AURAIT-ELLE PU SAVOIR?

ANDRÉ DUCHESNE PAGE A4

Peut-on faire face à la vérité?

LA CHRONIQUE DE **MARIE-CLAUDE LORTIE** PAGE A3

DÉNOUEMENT FUNESTE

Le mince fil d'espoir auquel s'accrochaient les proches de Vincent Lamoureux et Hugo Pereira s'est rompu hier. La voiture trouvée mardi dans la rivière des Prairies est bel et bien celle dans laquelle se trouvaient les deux amis disparus depuis une semaine. **HUGO MEUNIER** PAGE A5



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



UN NOUVEAU DG, UNE NOUVELLE ÈRE?

LE CANADIEN FREINE LES CAPITALS

SPORTS PAGES 1, 3 ET 4

capitals 5

6 P

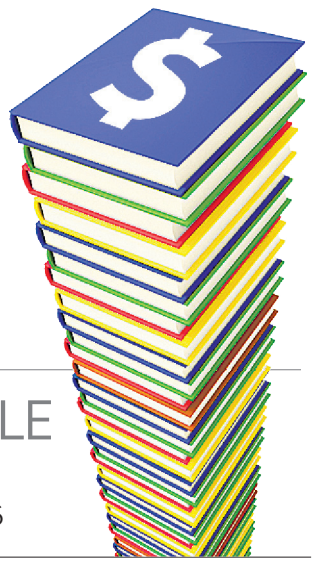
Tomas Plekanec (notre photo) a marqué le but gagnant à la toute fin de la période de prolongation.

ACTUALITÉS

DES DROITS DE SCOLARITÉ PLUS ÉLEVÉS?

À la recherche de revenus pour renflouer ses coffres, le gouvernement Charest envisage une hausse des droits de scolarité plus élevée que celle qu'il avait prévue.

TOMMY CHOUINARD PAGE A6



DÉTRESSE À L'ÉCOLE

Un prof sur quatre veut changer de métier **KATIA GAGNON** PAGE A6



Chronique sur un pont

PIERRE FOGLIA PAGE A10

LE 11 SEPTEMBRE INÉDIT



PHOTO GREG SEMENDINGER, NYPD/AP

De nouvelles photos aériennes du 11 septembre 2001, certaines jusqu'alors inédites, ont été publiées par ABC News, qui avait demandé il y a un an à l'Institut national des standards et de la technologie d'accéder à son fonds d'images. Le NIST a collecté ces clichés dans le cadre de l'enquête menée après le drame.

POUR VOIR LES PHOTOS : **CYBERPRESSE.CA/ATTENTATS**

L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
« 775 000 $, à peine de quoi se payer deux bonnes bouffes... » – Lise Thibault
Venez voir mon blogue! **cyberpresse.ca/laporte**



L'ARMÉE DANS LA TOURMENTE

LE PARCOURS DE **RUSSELL WILLIAMS**

1987

Russell Williams s'enrôle dans l'armée canadienne.

1990

Il devient pilote et est basé à Portage, au Manitoba, où il est instructeur pendant deux ans.

1992

Est muté à Shearwater, en Nouvelle-Écosse. Il pilote alors des Challenger CC-144 dans le cadre de la guerre électronique et de la surveillance côtière. Il est ensuite muté à Ottawa, où il est pilote pour les dignitaires canadiens et étrangers.

1999

Est promu major et posté au bureau du Recrutement et carrières militaires, où il occupe un poste administratif.

2004

Obtient une maîtrise, est promu lieutenant-colonel et est basé à Trenton, où il commande le 437e escadron de transport.

DÉCEMBRE 2005 À JUIN 2006

Dirige le camp Mirage (base canadienne logistique non officiellement reconnue par le gouvernement), près de Dubaï.

2009

Est promu colonel et devient commandant de la base de Trenton.



Source: CBC, Défense nationale PHOTO REUTERS

MEURTRES DE JESSICA LLOYD ET DE MARIE-FRANCE COMEAU

LE COLONEL AURAIT



CATHERINE HANDFIELD

ONTARIO

TWEED — Cozy Cove Lane ressemble à plusieurs autres rues du village de Tweed, en Ontario. Une douzaine de cottages s'alignent le long d'un petit lac gelé où trônent quelques cabanes de pêcheurs.

Le bungalow gris du colonel Russell Williams et de sa femme ressemble lui aussi à plusieurs maisons de campagne… Mis à part le périmètre de sécurité qui l'entoure et les deux voitures de police qui la gardent 24 heures sur 24.

Depuis dimanche, rien n'est plus normal pour les résidants de Tweed, un village situé à 50 km de la base militaire de Trenton. Russell Williams, commandant de la base, un homme affable qui faisait son jogging presque tous les matins, a été accusé d'avoir tué deux femmes et d'en avoir agressé sexuellement deux autres.

Hier matin, au Tim Hortons du village, quelques résidants lisaient la dernière parution du *Globe and Mail*. Le quotidien révélait que Williams, 46 ans, aurait tout avoué aux enquêteurs après son arrestation, dimanche soir. Williams aurait admis avoir tué Jessica Lloyd, 27 ans, dont le corps a été découvert lundi dans un fossé de Tweed, 10 jours après sa disparition. Il aurait également avoué être l'auteur du meurtre de Marie-France Comeau, caporale de l'armée tuée par asphyxie en novembre dernier dans sa résidence de Brighton, non loin de la base.

Russell Williams, qui comptait 23 ans de service dans l'armée, serait également l'auteur d'une cinquantaine de vols de sous-vêtements commis dans des résidences de la région. Et finalement, il aurait admis avoir agressé sexuellement deux de ses voisines au mois de septembre dernier.

Les deux femmes ont été victimes de la même étrange agression. En pleine nuit, un intrus masqué les a bâillonnées avec du ruban adhésif et une taie d'oreiller. Toutes deux ont eu la même impression: l'intrus les avait photographiées. L'ordinateur de Russell Williams, qui était photographe amateur, pourrait contenir des photos des meurtres et des agressions, selon le *Globe and Mail*.

Chez les voisins du militaire, c'était la consternation, hier. Russell Williams et sa femme, Mary Elizabeth Harriman, ont une maison de campagne à Tweed depuis environ cinq ans. Leur résidence principale se trouve dans un quartier cossu d'Ottawa, où Mme Harriman travaille à titre de codirectrice de la Fondation des maladies du cœur du Canada.

On le voyait souvent tondre sa pelouse. Il enlevait toujours les grenouilles de son terrain pour ne pas les tuer. Il faut croire qu'il aimait les animaux plus que les femmes… »

« Ils venaient ici surtout en été et pendant les week-ends, a raconté leur voisin immédiat, Larry Jones, 65 ans. On le voyait souvent tondre sa pelouse. Il enlevait toujours les grenouilles de son terrain pour ne pas les tuer. Il faut croire qu'il aimait les animaux plus que les femmes… »

Des proches ébranlés

L'arrestation de Russell Williams a semé le dégoût, mais aussi l'incompréhension chez les proches des deux victimes. Particulièrement chez le père de la caporale Marie-France Comeau, Ernest Comeau, qui a lui-même été militaire pendant 42 ans.

« Nous sommes assurément contents que quelqu'un soit maintenant derrière les barreaux », a-t-il dit, hier, quand *La Presse* l'a joint à son domicile de la région d'Ottawa. La veille, M. Comeau avait toutefois confié avoir perdu confiance en l'armée.

« Les Forces sont comme une grande famille, a-t-il dit au *Globe and Mail*. Le commandant de la base est comme un père. Il doit prendre soin de ses hommes et de ses femmes. »

Hier, la famille de Jessica Lloyd préparait pour sa part les funérailles de la jeune femme, qui auront lieu samedi. Vers midi, sa mère, Roxanne, est allée chercher quelques pièces de vêtements à la résidence de Jessica, à Belleville, là où elle aurait été enlevée le 28 janvier. Elle n'a pas voulu nous parler.

« C'est un moment difficile pour la famille, a dit un policier qui les escortait. Et elle souhaite le vivre dans l'intimité. » Jessica Lloyd, fille d'un militaire aujourd'hui décédé, travaillait dans une entreprise de transport d'écoliers.

Russell Williams comparaîtra de nouveau aujourd'hui, par vidéoconférence, devant le tribunal de Belleville. Rappelons que les enquêteurs de la Police provinciale de l'Ontario et de la police de Belleville ont arrêté Williams dimanche soir sur la route 37, où ils avaient dressé un barrage. Ils ont relié les pneus de son Nissan Pathfinder aux traces relevées dans la neige sur le terrain de Jessica Lloyd.



Trenton: Base militaire dont Russell Williams était le commandant.

Tweed: Résidence de Russell Williams et ville où l'on a trouvé le corps de Jessica Lloyd et où les deux autres agressions sexuelles auraient eu lieu.

Brighton: ville où le corps de Marie-France Comeau a été découvert.



L'armée va enquêter

CATHERINE HANDFIELD

TRENTON — La Défense nationale passera en revue les étapes de la carrière de Russell Williams pour s'assurer qu'il n'y a eu aucun manquement, a indiqué hier le chef d'état-major de la Défense nationale, Walter Natynczyk.

Après deux jours de silence, le chef de l'armée s'est adressé aux médias, hier, lors d'un point de presse à la base de Trenton, en Ontario. Il avait rencontré un peu plus tôt les militaires pour faire le point sur le drame qui les secoue depuis dimanche.

Comme le veut la pratique dans les cas disciplinaires, un comité de l'état-major étudiera les étapes de l'ascension du colonel Williams. L'armée pourra peut-être en tirer des leçons, a suggéré Walter Natynczyk. « Est-ce que quelque chose nous a échappé? Que pouvons-nous faire pour nous assurer que cela ne se produise plus? »

Cependant, il a précisé que, à sa connaissance, le colonel Williams, accusé lundi du meurtre de Jessica Lloyd et de la caporale Marie-France Comeau, n'avait fait l'objet d'aucune plainte au cours de sa carrière.

Les militaires de l'armée canadienne sont en « état de choc » depuis 48 heures, a admis le général Natynczyk. Lui-même a eu le « souffle coupé » en apprenant la nouvelle. Il a invité les soldats à « rester debout » et à « regarder en avant » afin d'assumer pleinement leur devoir en Afghanistan, en Haïti et à Vancouver.

Par ailleurs, le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, a dit hier qu'il avait été « choqué » en apprenant que Russell Williams avait été lié aux meurtres des jeunes femmes. « Mes pensées sont allées immédiatement aux familles des victimes, a-t-il dit au *Globe and Mail*. Ce sont les crimes les plus graves de notre pays. »

M. MacKay a lui aussi indiqué que la nouvelle avait provoqué un « traumatisme » dans les troupes, particulièrement en Ontario.

Hier, dans la ville de Trenton, les militaires étaient réticents à commenter le drame. L'état-major leur aurait d'ailleurs donné le mot d'ordre de ne pas parler aux journalistes.

Jolene, la femme d'un militaire, a concédé que l'affaire avait ébranlé la communauté. « Il y a beaucoup de confusion, beaucoup d'inquiétude », a-t-elle confié dans le vestibule de sa résidence, en caressant les cheveux de son fils.

Selon elle, les familles craignent surtout que cette affaire ne ternisse la réputation des militaires. « Il ne faudrait surtout pas associer les crimes que Russell Williams aurait commis au fait qu'il est militaire », a-t-elle conclu.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 9	Loteries	A 18
Astrologie du jour	ARTS 10	Monde	A 19 et A 21
Bourses	AFFAIRES 16-17	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 18
Décès	AFFAIRES 19 et 20	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 22 et A 23	Trait d'union	ARTS 10
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo
Ciel variable, maximum -3, minimum -10. AFFAIRES 18

L'ARMÉE DANS LA TOURMENTE

LES PRÉSUMÉES VICTIMES DU MILITAIRE

2 MEURTRES



PHOTO PC

JESSICA LLOYD, 27 ANS

Son corps a été retrouvé près de la ville de Tweed, lundi.



PHOTO PC

MARIE-FRANCE COMEAU, 38 ANS

Son corps a été retrouvé le 25 novembre 2009 dans sa maison de Brighton.

2 AGRESSIONS

Williams aurait agressé deux femmes à leur domicile les 17 et 30 septembre 2009 dans la région de Tweed.

UN NOUVEAU CAS?

Kathleen MacVicar, 19 ans. Le corps de la femme a été retrouvé en juin 2001 à la base militaire de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse. Elle avait été agressée sexuellement et poignardée.



PHOTO REUTERS

DES CAMBRIOLAGES

Le commandant aurait également avoué plusieurs dizaines de « cambriolages » fétichistes aux policiers.

Sources : CBC, La Presse Canadienne et Agence France-Presse

TOUT AVOUE



PHOTO CHARLES-ANTOINE AUGER, COLLABORATION SPÉCIALE

Dans la petite rue de Cozy Cove Lane, à Tweed, les voisins de Russell Williams ont été stupéfaits d'apprendre l'arrestation du militaire de carrière pour une série d'affaires sordides.

La vérité, peut-on faire face à la vérité ?



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Si on ne fait pas un film ou à tout le moins un best-seller avec ce qui se passe actuellement à la base militaire de Trenton, en Ontario, quelque chose mettant en vedette Jude Law ou Daniel Craig (Ewan McGregor ?), scénarisé façon *A Few Good Men* rencontre *Millénium*, je me lance dans le projet moi-même.

Cette histoire a l'air sortie tout droit d'Hollywood, d'un véritable roman d'horreur militaro-policier qui serait passionnant s'il n'était pas aussi tragiquement vrai et pénible pour les proches des victimes et tous ceux qui ont été bernés par celui aujourd'hui accusé.

Imaginez : un commandant de l'armée canadienne, dirigeant l'une des bases militaires les plus importantes du pays, inculpé de deux meurtres et de deux agressions sexuelles. Le tout sur fond délirant de photos tordues aux allures de porno extra-*hard*. Difficile à croire.

Oui, on veut savoir toute la vérité sur cette bouleversante affaire. Mais, comme le dirait le personnage de Jack Nicholson dans *Des hommes d'honneur*, peut-on faire face à la vérité ?

Peut-on supporter de savoir qu'un homme à qui des soldats, des dirigeants militaires, des politiques et la population ont fait totalement confiance pour les diriger, les inspirer, les encadrer, les protéger pourrait être, en réalité, un assassin en série ?

Incrédule devant l'immensité de l'imposture alléguée, je me suis tournée hier vers Gilles Côté, psychologue et criminologue à l'Institut Philippe-Pinel, à Montréal, pour lui demander s'il y a moyen de comprendre une telle double vie, de comprendre comment des personnages aux allures normales peuvent être aussi déviants.

Évidemment, comme le font toujours les spécialistes dans ce genre de cas, M. Côté s'est empressé de me dire qu'il n'était absolument pas en mesure de parler du cas précis en question, d'autant moins que personne n'a encore été reconnu coupable de quoi que ce soit.

Toutefois, a-t-il précisé, il est clair que, devant un tel scénario, un psy ne peut s'empêcher de se poser quelques questions. Troubles mentaux ? Troubles de la personnalité ? A-t-on affaire à un psychopathe ?

Généralement, une personne souffrant de troubles mentaux comme la schizophrénie, par exemple, ou toute autre réelle maladie psychiatrique, ne peut généralement pas gravir les échelons d'une hiérarchie demandant d'être plus que fonctionnel socialement et professionnellement. Cela laisse donc croire que, si l'accusé a réellement commis les actes qu'on lui reproche, on doit plutôt pencher du côté des troubles de la personnalité.

Bref, serait-il psychopathe ?

Difficile à dire.

D'abord, ce trouble est généralement associé à des individus moyennement et hautement intelligents, ce qui semble être son cas, si on se fie à son ascension dans la hiérarchie militaire et à son parcours de vie. Ensuite, on parle aussi d'individus cherchant les sensations fortes et fonctionnant à l'adrénaline. L'est-il ? Il n'est pas insensé de croire qu'un pilote d'avion militaire, officier de haut rang, ne lève pas le nez sur les défis musclés, ceux qui font battre le cœur à cent à l'heure.

On dit aussi que les psychopathes sont menteurs, ce qui n'est pas impossible.

La liste des symptômes officiels affirme aussi que les gens atteints de ce trouble de la personnalité sont dépourvus de toute émotivité. Là encore, difficile de dire, de loin, si le personnage visé est de glace, mais si l'on se fie à la description des confessions du militaire à la police rapportées par le *Globe and Mail*, l'homme serait effectivement capable d'une très grande froideur, même envers lui-même. Le journal rapporte en effet qu'il aurait avoué ses meurtres à la police de façon « limpide, presque professionnelle », donc sur un ton froid, détaché, ce qui va dans le sens de la description du problème.

« Le psychopathe n'est pas capable de grande joie mais n'est pas capable de déprimer non plus », explique M. Côté. Il est difficile de s'imaginer à quel point les émotions n'existent pas chez ces gens. « J'ai déjà demandé à un psychopathe, en entrevue, quel avait été le moment le plus heureux de sa vie, raconte le psychologue, et il m'a répondu qu'il ne comprenait pas la question. »

Cela dit, la description officielle de la psychopathie, explique le chercheur, mentionne aussi d'autres caractéristiques qui ne correspondent pas au personnage.

On parle d'impulsivité, ce qui ne semble pas être le cas du militaire en question et va à l'encontre de l'esprit même des exigences de l'armée. On souligne aussi la multiplicité des façons de commettre des délits. Là encore, cela ne semble pas correspondre au portrait qui se dresse du personnage, qui semble, selon les accusations, s'en tenir aux agressions sexuelles et aux meurtres de femmes.

Toutefois, précise M. Côté, il n'y a pas consensus sur les symptômes et certains chercheurs diront que l'impulsivité et la variété des crimes ne font pas toujours partie de la composition du psychopathe. D'ailleurs, un des plus importants ouvrages sur ce trouble, paru en 1941, s'intitule *The Mask of Sanity*, comme si être sain d'esprit était un masque capable de cacher totalement des troubles de la personnalité graves, profonds et cruels.

Serait-ce le masque porté par ce militaire exemplaire aujourd'hui accusé du meurtre de Jessica Lloyd et de Marie-France Comeau et de deux agressions sexuelles ?

Imaginez : un commandant de l'armée canadienne, dirigeant l'une des bases militaires les plus importantes du pays, inculpé de deux meurtres et de deux agressions sexuelles.

L'ARMÉE DANS LA TOURMENTE

L'armée ne dépiste pas les agresseurs

Le système militaire évalue la gestion du stress, mais ne peut pas déceler un cas déviant

ANDRÉ DUCHESNE

Au fil des ans, les Forces canadiennes ont mis au point des outils pour aider leurs membres qui souffrent de stress opérationnel. Mais ce système n'est pas conçu pour dépister les cas déviants, les tueurs en série, etc.

C'est ce qu'a expliqué à *La Presse* le capitaine de frégate Hubert Genest, agent d'affaires publiques à la Défense nationale.

« On a un système qui est conçu pour aider les gens, pour les aider à faire connaître leurs difficultés et à surmonter le stress opérationnel, et non pour détecter les malades. »

« Le système militaire est conçu pour évaluer la capacité du personnel à réagir au stress, à mener des hommes, etc. Il n'est pas conçu pour diagnostiquer des malades mentaux, précise le capitaine Genest, qui a émis ces commentaires à titre général. On a un système qui est conçu pour aider les gens, pour les aider à faire connaître leurs difficultés et à surmonter le stress opérationnel, et non pour détecter les malades. »

Il faut dire que le tueur en série a souvent un profil bas, comme l'ont rappelé des experts qui se sont prononcés sur le cas du colonel Russell Williams dans différents médias canadiens.

« Les tueurs qui restent en liberté durant de longues périodes sont souvent ceux que l'on soupçonne le moins, a dit par exemple le criminologue Jack Levin, expert des meurtriers en série rattaché à l'Université Northeastern de Boston. Les tueurs en série ont l'air plus innocents que les plus innocents. Et c'est ce qui explique en partie pourquoi ils réussissent. Ils n'ont pas le profil de monstres. »

Pour le moment, le colonel Russell est accusé du meurtre prémédité de deux femmes et de l'agression sexuelle de deux autres. Selon le *Globe and Mail*, qui cite plusieurs sources anonymes, il aurait avoué ses crimes aux policiers.

Chose certaine, son arrestation, dimanche, s'est traduite par la réouverture de plusieurs dossiers de meurtres de jeunes femmes non résolus.

Enquête de sécurité

Lorsqu'une personne grimpe les échelons des Forces canadiennes ou lorsqu'elle obtient un poste où elle a accès à des renseignements stratégiques ou secrets, elle fait l'objet d'une enquête de sécurité dont la profondeur va de pair avec l'importance des renseignements auxquels la personne aura accès.

« Arrivé au grade de colonel, on a passé à travers pas mal toutes les étapes de vérification de sécurité », dit le capitaine Genest.

Dans le cas de Russell Williams, il semble bien qu'il ait franchi toutes les étapes sans éveiller de soupçons.



PHOTO KIRSTY WIGGLESWORTH, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Lorsqu'une personne grimpe les échelons des Forces canadiennes ou lorsqu'elle obtient un poste où elle a accès à des renseignements stratégiques ou secrets, elle fait l'objet d'une enquête de sécurité dont la profondeur va de pair avec l'importance des renseignements auxquels la personne aura accès.

REER
INVESTISSEZ ICI
obtenez maintenant
+30 %
d'économies d'impôt
Cotiser à un REER du Fonds de solidarité FTQ, c'est investir dans des entreprises québécoises prestigieuses et FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.



LE FONDS INVESTIT ICI
Fier partenaire d'affaires de VAN HOUTTE

RÉGION DE MONTRÉAL

SIÈGE SOCIAL
8717, rue Berri, Montréal

BROSSARD
4805, boul. Lapinière

LAVAL
2100, boul. Le Corbusier, bureau 1

POINTE-AUX-TREMBLES
13515, rue Sherbrooke Est

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h

Interac

FONDS de solidarité FTQ

514 383-FONDS (3663)
1 800 567-FONDS (3663)
www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux et sur notre site Internet.

Une des présumées victimes avait été postée à Bagotville

STÉPHANE BÉGIN
LE QUOTIDIEN

SAGUENAY — Marie-France Comeau, l'une des présumées victimes du colonel Russel Williams, a déjà été postée à la 3e Escadre de Bagotville, au Saguenay.

Selon ce qu'a appris *Le Quotidien*, la caporale Comeau avait été mutée à l'escadron 433 des Forces armées de Bagotville au cours de l'été 2000.

« La caporale Comeau a été en poste à la 3e Escadre de Bagotville de l'été 2000 à l'été 2005 », a indiqué Isabelle Bresse, capitaine des affaires publiques de la Force aérienne au quartier général de la Défense nationale.

La militaire de 38 ans a été trouvée sans vie à son domicile de Brighton, en Ontario, le 25 novembre 2009. Elle avait été mutée à la base de Trenton au mois de mai 2009.

Le colonel Williams, commandant de la base militaire de Trenton, a été accusé lundi par la justice ontarienne des meurtres de la caporale Marie-France Comeau et de la civile Jessica Lloyd ainsi que d'agressions sexuelles sur deux autres femmes.

Mme Comeau était mariée au militaire Alain Plante et a vécu à Bagotville, ce qui n'est pas le cas du colonel Williams.

Un choc

Marie-France Comeau est morte à l'âge de 38 ans. Elle était dans l'armée depuis 12 ans. Sans nécessairement avoir marqué de façon très significative ses collègues de Bagotville, elle a tout de même laissé un souvenir à quelques-uns d'entre eux.

« Je ne la connaissais pas très bien, mais je me souviens qu'elle est passée par Bagotville », a indiqué un militaire qui a préféré garder l'anonymat.

« Il va sans dire que l'annonce des accusations contre le colonel Williams et le fait que certains d'entre nous ont connu l'une des présumées victimes a semé l'émoi à la base. Les gens ne s'attendaient pas à cela. Ce fut un choc », a ajouté un autre militaire.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les policiers de la Ville de Montréal avaient demandé l'aide en matinée des plongeurs de la Sûreté du Québec, qui disposent d'un sonar plus sophistiqué permettant un ratissage des eaux en profondeur. C'est vers 19 h hier que la voiture a été extirpée des eaux glacées de la rivière des Prairies aux abords du pont Viau à Laval, mettant ainsi un point final à un feuilleton d'une semaine.

Dénouement funeste à la disparition mystérieuse de Vincent Lamoureux et Hugo Pereira

La rivière livre son secret

La nouvelle de la disparition de deux apprentis pompiers a tenu les Montréalais en haleine durant une semaine. Comment deux jeunes hommes, que tout le monde décrivait comme étant très sérieux, pouvaient-ils s'éclipser ainsi au terme d'une soirée dans un bar ? La réponse, cruelle, a été donnée hier.

HUGO MEUNIER

Le mince fil d'espoir auquel pouvaient encore s'accrocher les proches de Vincent Lamoureux et Hugo Pereira s'est rompu hier. La voiture trouvée mardi dans la rivière des Prairies, en bordure de la rive lavalloise, est bel et bien celle dans laquelle se trouvaient les deux amis disparus depuis une semaine.

Les plongeurs ont mis plusieurs heures à remonter à la surface la voiture submergée dans les eaux à l'ombre du pont Viau. La position des corps dans l'automobile, le fort courant et l'eau glaciale ont compliqué leur travail des plongeurs. Les autorités ont finalement remorqué l'Acura sur la rive vers 19 h, pour ensuite en extirper les dépouilles.

Après un suspense d'une semaine dans lequel s'entremêlaient angoisse et espoir, le feuilleton entourant la disparition des apprentis pompiers Vincent Lamoureux, 20 ans, et Hugo Pereira, 22 ans, se termine donc sur une note funeste.

Une triste fin pour deux jeunes hommes sérieux, sans histoire, promis à un brillant avenir, fauchés vraisemblablement dans un bête, mais tragique accident.

L'oncle de Vincent Lamoureux, Réal Lebœuf, a assisté jusqu'à la fin aux opérations. Malgré son chagrin, l'important pour lui et les siens était de ramener les corps à la surface et d'amorcer le deuil. Il a salué au nom de sa famille les nombreux efforts menés depuis une semaine pour retrouver les disparus. « On tient à remercier les amis, la population, les policiers, bref, tous ceux qui nous ont appuyés là-dedans, ont pris part aux recherches et ont offert leur aide sans qu'on leur demande », a dit M. Lebœuf, qui souhaite maintenant vivre la suite de cette épreuve dans l'intimité.

L'enquête sur la mystérieuse disparition des deux jeunes hommes avait connu une avancée majeure, la veille, lorsque des débris de la voiture appartenant à Hugo Pereira ont été retrouvés à l'entrée du pont Viau, du côté de Laval.

La voiture aurait d'abord heurté un garde-fou à l'entrée du pont avant de faire un vol plané de plusieurs mètres jusqu'à une clôture sur la rive et de terminer sa course dans les eaux de la rivière, une centaine de mètres plus loin.

« On appréhendait déjà le pire. (...) On s'attendait à ça... Ou bien c'était un crime grave, ou bien c'était ça. »

La voiture filait en direction de Montréal à très haute vitesse, selon les experts.

Le soir de leur disparition, les deux amis avaient quitté le bar Le Diable Vert, rue Saint-Denis, vers 2 h 30 du matin. Dix minutes après, Hugo Pereira a échangé plusieurs messages textes avec une fille qu'il avait rencontrée ce soir-là, qu'il a ensuite invitée à venir prendre un verre chez lui.

La jeune femme l'a attendu devant le bar, en vain. Hugo n'est jamais venu la retrouver. La confirmation hier qu'il s'agissait de l'Acura d'Hugo Pereira n'a fait qu'officialiser ce que les proches appréhendaient déjà.

Deux véhicules

Les plongeurs ont par ailleurs localisé non pas un, mais deux véhicules, hier, sous le pont Viau. Il n'y aurait personne dans la deuxième voiture et les plongeurs ont concentré leur travail sur celle des disparus. Les policiers n'avaient aucun détail sur l'autre véhicule. Il y a fort à parier qu'il s'agit d'une voiture volée.

Les policiers avaient demandé l'aide en matinée des plongeurs de la Sûreté du Québec, qui disposent d'un sonar plus sophistiqué permettant un ratissage des eaux en profondeur.

Ces nouveaux sonars latéraux avaient été utilisés au mois de septembre dernier pour repêcher un avion de type Cessna qui s'était abîmé en 1993 dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Saint-Sulpice.

Un bateau-remorqueur d'Hydro-Québec a aussi été mis à contribution pour faire dévier les imposants morceaux de glace qui flottaient dans la rivière agitée.

Au cours des opérations, des amis des deux victimes s'enlaçaient en bordure des cordons policiers. La mère d'Hugo Pereira, Fabienne Ouellet, et son beau-père, Bernard Sauvé, contemplaient la scène loin des caméras.

La veille, Bernard Sauvé faisait les cent pas sur la rive. « On appréhendait déjà le pire. Ça fait une semaine qu'on ne sait pas sur quel pied danser. Enfin, on va avoir un dénouement, on s'attendait à ça... Ou bien c'était un crime grave, ou bien c'était ça », avait laissé tomber Bernard Sauvé. « C'était tellement de bons petits gars, c'est ça qui arrache le cœur », avait-il ajouté.

Des dizaines de badauds se sont massés le long les cordons de sécurité. « Comme tout le monde, j'ai été intrigué par cette histoire. C'était vraiment mystérieux », a expliqué Charles Richardot, qui habite près de la scène. « C'est dommage pour des jeunes comme ça. Vraiment dommage... » a-t-il soupiré.

CYBERPRESSE.CA

VIDÉO

Visionnez le travail des plongeurs et la sortie de la voiture sur **cyberpresse.ca/riviere**



Jusqu'à 50 % de rabais sur la marchandise d'hiver*

ÉQUIPEZ-VOUS PAS À MOITIÉ.

Rabais sur les vélos 2009*

* Promotions en vigueur jusqu'au 21 février 2010 sur les articles sélectionnés seulement ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

2777, boul. St-Martin O., Laval
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
(près des Promenades St-Bruno)
514.524.1106

LA CORDÉE
Généreux de nature
lacordee.com

ÉDUCATION

Québec envisage une hausse plus élevée des droits de scolarité

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — À la recherche de revenus pour renflouer ses coffres, le gouvernement Charest envisage une hausse des droits de scolarité plus élevée que celle qu'il avait prévue.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, hier, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a confirmé que ce scénario est sérieusement à l'étude. « Il y a des réflexions qui se font par rapport à ce sujet-là. C'est très évident », a-t-elle affirmé.

Son collègue des Finances, Raymond Bachand, lui a fait savoir que plusieurs groupes ont réclamé une révision à la hausse des droits de scolarité lors de ses consultations prébudgétaires. « Il y a eu des points de vue qui ont été exprimés à cette occasion. Il y a des points de vue qui s'expriment quotidiennement dans les journaux. Alors c'est évident qu'il y a des réflexions qui se poursuivent au gouvernement face à cet enjeu-là », a dit la ministre.

« Je pense qu'il y a un consensus qui est en train de se mettre en place au Québec, a-t-elle ajouté. Quand je parle de consensus, j'exclus les étudiants. Mais on voit que, de plus en plus, l'importance d'augmenter les droits de scolarité se fait sentir. »

La ministre s'est refermée comme une huître lorsque *La Presse* lui a demandé de donner une idée de la facture qui serait refilée aux étudiants des universités. « Le gouvernement réfléchit. On verra ce que M. Bachand annoncera dans son budget » attendu en mars, a-t-elle dit.

En février 2007, le gouvernement Charest s'est attaqué à la vache sacrée du gel des droits de scolarité qui était en vigueur depuis 1994. Il a annoncé une hausse de ces droits de 100$ par année – 50$ par semestre – pendant cinq ans. Selon ce plan, la facture des étudiants doit passer de 1668$ à 2168$ par année en 2011-2012. La moyenne canadienne se situe autour de 5000$. L'État engrangerait ainsi 95 millions de plus à terme.

Mais comme les finances publiques ont depuis viré au rouge, ce plan est remis en question. Les augmentations de 100$ par an pourraient être revues à la hausse ou se poursuivre au-delà de 2011-2012.

Comme l'a souligné M^me^ Courchesne, cette réflexion s'inscrit « dans un contexte où les finances publiques sont ce qu'elles sont ». C'est-à-dire dans le rouge. Québec enregistrera un déficit de 4,5 milliards de dollars cette année selon ses prévisions.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Marie-France Levac, 40 ans, est enseignante en quatrième année. Elle est actuellement en congé et réfléchit à son avenir.

Étude de l'École nationale d'administration publique

Un prof sur quatre veut changer de métier

KATIA GAGNON

Marie-France Levac est institutrice depuis 14 ans. Elle aime son métier. Pourtant, elle songe à changer de profession. Et elle n'est pas la seule. Une étude de l'École nationale d'administration publique (ENAP), réalisée auprès de 2400 enseignants, montre que le quart d'entre eux pensent à quitter la profession parce qu'ils sont vidés. Épuisés.

M^me^ Levac enseigne en quatrième année dans une école ordinaire d'un quartier normal de Montréal. Pas particulièrement défavorisé. L'an dernier, 8 des 29 élèves de sa classe avaient des problèmes d'apprentissage. Deux d'entre eux auraient normalement dû se retrouver en classe particulière. La tâche était donc très lourde et souvent crève-cœur.

« Chaque année, je me demande si je vais être capable de finir l'année. On ne sait plus ce que c'est qu'un élève normal tellement on a d'élèves en difficulté. » L'enseignante de 40 ans profite actuellement d'un congé qu'elle s'est elle-même payé. Et elle réfléchit à son avenir. « Je veux étudier les possibilités que j'ai de faire autre chose. »

L'histoire de M^me^ Levac est unique, mais elle n'est pas un cas particulier. Une étude réalisée par Nathalie Houlfort, professeure à l'ENAP, montre qu'un enseignant sur cinq travaille chaque jour dans un état de détresse psychologique, soit près du double de ce que l'on trouve dans la population en général. Près de 60 % des enseignants éprouvent des symptômes d'épuisement professionnel au moins une fois par mois, et 20 % en font l'expérience au moins une fois par semaine. Résultat: un instituteur sur quatre songe à quitter l'enseignement dans les cinq ans à venir.

« Chaque année, je me demande si je vais être capable de finir l'année. On ne sait plus ce que c'est qu'un élève normal tellement on a d'élèves en difficulté. »
— Marie-France Levac

Pourquoi? Plusieurs facteurs sont en cause, souligne Pierre St-Germain, président de la Fédération autonome de l'enseignement. « Il y a d'abord eu une réforme mal foutue qui a laissé des séquelles importantes chez les enseignants », dit-il.

L'intégration des élèves en difficulté a aussi fait peser un très lourd poids sur les épaules des enseignants. Marie-France Levac peut en témoigner. « On nous dit au début de l'année: tu as deux suivis en orthopédagogie. Qui choisir? J'ai eu des problèmes de conscience avec l'intégration. »

La gestion de classe pose ainsi d'importants problèmes aux enseignants, souligne Nathalie Houlfort. « Le manque de respect des élèves, le manque de motivation affecte les profs », dit-elle. Le manque d'autonomie atteint aussi leur moral. « On remet toujours nos compétences en question. Le système cultive notre sentiment d'incompétence. Il y a un regard très méprisant de la part de ceux qui pensent l'éducation face à ceux qui la pratiquent », témoigne Marie-France Levac.

Cette étude paraît juste au moment où commencent les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des enseignants. « L'étude tombe à point nommé, je le reconnais », dit Pierre St-Germain. D'autant plus que les demandes patronales ne feront rien pour améliorer les choses, dit-il. « Les offres patronales vont complètement à contresens de ce qu'on trouve dans cette étude. Si ça passe, on s'en va vers un mur. On va empirer la situation. »

L'épuisement professionnel génère des coûts importants: une centaine de millions de dollars par an pour les commissions scolaires à l'échelle du Québec. Pourtant, les solutions sont simples, croit le président de la FAE: réduire le nombre d'élèves dans les classes, embaucher plus de professionnels pour épauler les enseignants avec les élèves en difficulté, redonner aux enseignants leur autonomie professionnelle, mettre définitivement la hache dans la réforme. « On s'attend à ce que le gouvernement bouge. »





HAÏTI

NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR **CYBERPRESSE.CA/HAITI**

PORT-AU-PRINCE

Après l'exode, le retour

Les Haïtiens qui avaient quitté la capitale n'ont pas reçu d'aide en région

AGNÈS GRUDA

Les habitants de Port-au-Prince qui ont fui cette ville surpeuplée depuis le tremblement de terre du 12 janvier prennent massivement le chemin du retour, parce qu'ils ne trouvent pas les ressources dont ils ont besoin à l'extérieur de la capitale.

Ce mouvement de population inquiète la présidente de la Croix-Rouge haïtienne, Michaële Amédée Gédéon. De passage à Montréal à l'occasion d'un sommet sur l'aide humanitaire à Haïti, M^me^ Gédéon a rappelé à quel point l'exode démographique qui a suivi le séisme avait été bienvenu.

Dans les jours suivant le tremblement de terre, le gouvernement haïtien a fortement encouragé les habitants de la capitale à quitter la ville. Des autocars gratuits leur permettaient de rejoindre les villes des Cayes, au sud du pays, ou de Cap-Haïtien, dans le nord. D'autres ont quitté Port-au-Prince par leurs propres moyens, en prenant la route ou la mer.

Mais les principales villes où ont atterri les personnes déplacées ont été épargnées par le séisme et ne figurent pas sur la carte de l'aide internationale. Les nouveaux arrivants y ont donc trouvé peu de soutien. Ils n'y sont pas non plus reçus à bras ouverts par la population locale, comme a pu le constater *La Presse* lors d'un récent reportage aux Cayes.

La population de Port-au-Prince avait explosé au cours des dernières décennies, avec l'arrivée massive de personnes à la recherche de travail. « Nous avions été soulagés de constater, après le tremblement de terre, que les gens partaient pour se réinstaller dans leur ville d'origine », a noté Michaële Amédée Gédéon hier.



PHOTO RODRIGO ABD, ASSOCIATED PRESS

Un mois après le séisme, les Haïtiens reviennent à Port-au-Prince, là où les organisations humanitaires sont installées.

Elle déplore que l'aide n'ait pas suivi ce déplacement de population. « C'est une occasion ratée », a-t-elle dit, en appelant les organisations humanitaires à s'installer rapidement dans les villes qui n'ont pas été touchées par le séisme.

Selon les statistiques du gouvernement haïtien, plus de 400 000 personnes ont quitté Port-au-Prince à la suite du tremblement de terre. Ce chiffre est difficile à vérifier, et il est impossible d'estimer le nombre de personnes qui ont, depuis, repris le chemin de la capitale. « Nous avons eu vent de ce phénomène », dit Nicholas Reader, porte-parole du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies. Selon le Bureau, l'afflux de déplacés dans les villes à la frontière de la République dominicaine a aussi exacerbé les problèmes d'approvisionnement alimentaire dans cette région.

« Les gens retournent là où il y a des points d'aide », selon Michaële Amédée Gédéon. Et dans beaucoup de cas, c'est un retour vers la capitale.

La population de Port-au-Prince avait explosé au cours des dernières décennies, avec l'arrivée massive de personnes à la recherche de travail. « Nous avions été soulagés de constater, après le tremblement de terre, que les gens partaient pour se réinstaller dans leur ville d'origine. »

L'urgence

Cet appel à mieux répartir l'aide arrive alors que les premiers besoins des sinistrés n'ont toujours pas été comblés. Habituellement, la phase d'urgence qui suit une catastrophe naturelle dure entre trois et six mois, a expliqué hier le secrétaire général de la Croix-Rouge canadienne, Conrad Sauvé. Cette fois, la Croix-Rouge estime qu'elle risque de durer un an, peut-être plus. Et qu'elle va absorber des sommes colossales. Tellement que la Croix-Rouge craint de n'avoir plus d'argent pour rebâtir le pays.

« Nous n'avons pas de ressources pour la reconstruction », a dit Conrad Sauvé, à l'issue de la réunion qui a rassemblé les représentants de 25 sections de la Croix-Rouge. « Les gouvernements devront s'engager dans la reconstruction », a-t-il conclu.



HAÏTI

NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR **CYBERPRESSE.CA/HAITI**

Evans Monsigrace est-il vraiment resté 27 jours sous les décombres ?

PAISLEY DODDS
ASSOCIATED PRESS

PORT-AU-PRINCE — Un homme pourrait bien avoir survécu 27 jours sous les décombres après le séisme en Haïti, ont estimé des médecins mardi. Il avait été retrouvé la veille sous les décombres d'un marché aux puces de la capitale.

L'histoire a suscité le scepticisme des responsables sanitaires, qui jugent que personne ne peut vivre aussi longtemps sans eau. Les médecins estiment que les survivants d'un désastre peuvent rester en vie deux semaines avec des réserves d'eau, même sans soins médicaux.

Evans Monsigrace, vendeur de riz du marché aux puces de Port-au-Prince, a été amené lundi au centre médical de l'Armée du Salut par deux Haïtiens qui ont dit qu'il était pris au piège dans les décombres du marché depuis le séisme. Ces deux hommes, qui n'ont pas été identifiés, l'auraient retrouvé et sont la seule source de cette information, a annoncé l'Armée du Salut sur son site web.

L'homme, qui souffrait de déshydratation et de malnutrition, a été transféré à l'hôpital de campagne de l'Université de Miami. Il délirait et demandait à mourir, a raconté Nery Ynclan, responsable des communications de l'Université de Miami.

« Personne ne peut survivre 28 jours sans eau, a-t-elle estimé. En revanche, on peut tenir neuf semaines sans nourriture. »

L'homme, âgé de 28 ans, était dans un état stable mardi, a annoncé M^me^ Ynclan. Après avoir repris ses esprits, il a raconté aux médecins qu'il venait de terminer de vendre son riz sur le marché quand le séisme a frappé Port-au-Prince. Il s'est alors retrouvé coincé sous les décombres, sans blessures graves, à l'endroit où se trouvaient les vendeurs de nourriture et de boissons.

« Sur cette base, nous le croyons », a déclaré le D^r^ Dushyantha Jayaweera, un des médecins de l'hôpital de campagne, qui évoque la possibilité qu'Evans Monsigrace ait pu disposer d'eau et de fruits ensevelis avec lui sous les décombres.

L'homme, dont le témoignage n'a pu être vérifié de source indépendante, avait affirmé dans un premier temps n'avoir eu ni eau ni nourriture, a dit le D^r^ Jayaweera. Le fait qu'il ait des fonctions rénales normales avec palpitations cardiaques suggère qu'il a au moins bu quelque chose, mais pas en quantité suffisante pour éviter la déshydratation, a précisé le médecin.

Il est impossible de vérifier si des personnes ont apporté de l'eau et de la nourriture à l'homme, a déclaré à l'Associated Press Michael Andrew, un volontaire au centre médical de l'Armée du Salut. De nombreux éléments doivent encore être éclaircis, a-t-il ajouté. La question se pose notamment de savoir pourquoi les équipes de secours internationales n'ont pas été alertées de ce cas.



PHOTO MICHAEL KASTENBAUM, REUTERS

L'état de santé d'Evans Monsigrace demeure précaire.

fido
Les bons prix font les bons amis.

PARLEZ PLUS
ET PASSEZ AU VERT

NOUS VOUS OFFRONS LES FRAIS DE MISE EN SERVICE.
ÉCONOMISEZ 35$[4]
L'OFFRE PREND FIN LE 16 FÉVRIER.

CitéFido[MC]
2000
minutes d'appels locaux en tout temps[1]

40$ par mois[3]

› Textos illimités[2] partout dans le monde
› Aucuns frais d'accès au réseau
› Facturation à la seconde

Utilisez vos minutes partout dans votre zone **CitéFido**.
Des frais d'interurbains peuvent s'appliquer.

25 % PLASTIQUE RECYCLÉ*

À partir de 0$

*Boîtier des deux téléphones fait à 25 % de plastique recyclé postconsommation.

MOTO W233 Renew
0$ avec Entente Fido de 2 ans

MOTO W388 Renew+
15$ avec Entente Fido de 2 ans

EXCLUSIFS À FIDO

MAGASINS FIDO

MONTRÉAL
1004, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre Eaton
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place Montréal Trust
Place Versailles
Place Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD
Carrefour du Nord, St-Jérôme
Carrefour Laval
Centre Laval
Galeries Rive-Nord, Repentigny
Galeries Terrebonne
Place Rosemère

RIVE-SUD
Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno

DÉTAILLANTS EXCLUSIFS

MONTRÉAL
ACTION-PAGE INC.
4960, boul. Décarie, Montréal
3820, rue St-Denis, Montréal
1221, rue St-Zotique Est, Montréal
3451, rue Ontario Est, Montréal
4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
3920, rue Wellington, Montréal
7024, rue St-Hubert, Montréal
1024A, avenue Mont-Royal Est, Montréal
6700, avenue Côte-des-Neiges, Montréal
Galeries Normandie, Montréal
4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
2900, rue Masson, Montréal
Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
Centre commercial Côte-St-Luc, Montréal
Centre Domaine, Montréal

MOBIFONE
Centre commercial Le Boulevard, St-Léonard
Place Bourassa, Montréal-Nord
1111, rue St-Urbain, Montréal
Galeries des Sources, Dollard-des-Ormeaux
Place de la Cathédrale, Montréal
3758, boul. St-Laurent, Montréal
35, rue Beaubien Est, Montréal
101, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
6295, rue Victoria, Montréal

STUDENT PHONES
Voyages Campus, Université Concordia

ZONE MOBILE
Place Alexis Nihon, Montréal
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
680, rue Jarry Est, Montréal
Centre d'achat Langelier
10539, boul. Pie-IX, Montréal
1314, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Complexe Desjardins, Montréal
Centre Wilderton, Montréal
Place Newman, Lasalle

LAVAL ET RIVE-NORD

ACTION-PAGE INC.
1704, boul. Des Laurentides, Laval
3100, boul. Concorde Est, Laval

MOBIFONE
321b, montée des Pionners, Terrebonne
1637, boul. Daniel-Johnson, Laval

ZONE MOBILE
367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE-SUD

ACTION-PAGE INC.
Place Longueuil
Promenades Montarville, Boucherville
600, rue Pierre-Caisse, St-Jean-sur-Richelieu

MOBIFONE
600, boul. Laurier, Beloeil

ZONE MOBILE
3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
Métro Longueuil

FUTURE SHOP
BEST BUY
la cabine
SANS-FIL etc...
COSTCO
Walmart

Passez à Fido maintenant! Sur **fido.ca**, en magasin ou faites le 1-866-301-3436

Offres sujettes à changement sans préavis. **1.** Temps d'antenne à l'intérieur de votre zone CitéFido. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer et sont déterminés en fonction de votre zone d'appels locaux, pas de votre zone CitéFido ; consultez **fido.ca/zonesappel**. Chaque minute supplémentaire de temps d'antenne local à l'intérieur de votre zone et les appels faits et reçus à l'extérieur de la zone CitéFido coûtent 35 ¢ la minute. **2.** Comprend les messages texte envoyés du Canada vers un numéro de sans-fil canadien, américain ou international ; les messages texte reçus d'un autre sans-fil sont gratuits. Des frais s'appliquent pour les messages texte à tarification supplémentaire (alertes, messages relatifs au contenu, aux concours et aux promotions). **3.** Des frais uniques de mise en service de 35 $ par ligne sont applicables. Les minutes supplémentaires, les interurbains, l'itinérance, la transmission de données, les options, les frais provinciaux pour le service 9-1-1 (s'il y a lieu) et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. Le prix des téléphones affichés est valide uniquement avec une nouvelle mise en service avec Entente Fido ; des frais de résiliation hâtive s'appliquent. **4.** Valide dans le cadre d'une nouvelle mise en service avec Entente Fido de 2 ou 3 ans. Un crédit au montant des frais de mise en service de 35 $ sera porté à votre première facture. [MC]Fido & dessin, *Les bons prix font les bons amis* et CitéFido sont des marques de commerce de Fido Solutions Inc. Toutes les autres marques de commerce et logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2010 Fido Solutions Inc.

EN BREF

Le juge entend les 10 Américains ensemble

Le juge haïtien chargé de l'affaire des 10 Américains poursuivis pour enlèvement d'enfants les a entendus de nouveau hier, ainsi que les parents de certains des 33 enfants. Le juge Bernard Saint-Vil, qui avait interrogé les 10 baptistes inculpés d'enlèvement de mineurs et d'association de malfaiteurs séparément lundi et mardi, les a reçus tous ensemble hier. Après deux familles mardi, il a également rencontré de nouveaux parents hier et devait encore en recevoir hier et aujourd'hui.
– Agence France-Presse

L'évacuation des blessés freinée

L'évacuation aérienne des blessés haïtiens vers des hôpitaux américains connaît un ralentissement depuis l'affaire des enfants « volés », car beaucoup de pilotes privés craignent d'être poursuivis à leur tour, a indiqué une responsable des secours. Avant l'inculpation pour enlèvement de mineurs et association de malfaiteurs de 10 baptistes américains, « entre 10 et 15 enfants étaient envoyés aux États-Unis chaque jour par avion privé », a indiqué Elizabeth Greig, chargée de l'évacuation médicale de l'hôpital de campagne installé à Port-au-Prince par l'Université de Miami. Or, lundi, « on n'a pu envoyer que trois enfants vers des hôpitaux américains à bord d'avions privés », a-t-elle déploré.
– Agence France-Presse

270 000 morts évoqués par erreur

Le cabinet du président haïtien a corrigé hier le chiffre de 270 000 morts dans le tremblement de terre du 12 janvier que René Préval a annoncé à certains médias, assurant à l'AFP qu'il s'agissait d'une erreur et que le bilan était bien de 217 000 morts. Le chiffre de 270 000 apparaissait dans le texte écrit du discours prononcé par M. Préval mardi à Quito, en Équateur, lors du sommet de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR) consacré à Haïti, que l'AFP a obtenu. « Il y avait une faute de frappe », a assuré à l'AFP Dieudonné Saincy, porte-parole de M. Préval.
– Agence France-Presse

Fin des recherches au Carribean Market

Les secours ont mis fin à leurs recherches après l'effondrement mardi du Carribean Market, un supermarché de Port-au-Prince, alors que de cinq à huit personnes étaient peut-être à l'intérieur, sans être en mesure de déterminer si l'écroulement a fait des victimes. Après plus de six heures à fouiller les ruines, les secours munis d'équipements de recherche ultrasensibles et de caméras ont indiqué ne pas avoir détecté de signes de vie et ont commencé à quitter les lieux.
– Agence France-Presse

SOLDE D'INVENTAIRE ANNUEL

4 DERNIERS JOURS



ÉPARGNEZ 60%

ENSEMBLE DOUILLETTE 7 PIÈCES SILK ROYALE

Comprends : 1 douillette, 1 jupe de lit, 2 couvre-oreillers et 3 coussins décoratifs.

99.95 / Grand • était 249.95
119.95 / Très grand • était 299.95



ÉPARGNEZ 50%

ENSEMBLE DOUILLETTE 6 PIÈCES METRO

Comprends : 1 douillette, 1 jupe de lit, 2 couvre-oreillers et 2 coussins décoratifs.

89.95 / Grand • était 179.95
99.95 / Très grand • était 199.95

Divatex Home Fashions, Inc.

ÉPARGNEZ 70%

ENSEMBLE DE DRAPS EMBROIDERY LEAF ET SCROLL DAMASK

Comprends : 1 drap plat, 1 drap contour et 1 paire de taies d'oreiller.

49.95 / Grand • était 169.95
59.95 / Très grand • était 199.95



400 FILS AU POUCE, 100 % COTON

maholi

ÉPARGNEZ 50%

OREILLER DE DUVET BLANC

- 20 po x 26 po
- 16 onces, gonflant 550
- Enveloppe : 233 fils au pouce, 100 % coton

FABRIQUÉ AU CANADA

29.95 / était 59.95



maholi

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%

COUETTE EN DUVET BLANC

- Enveloppe de coton fin à 100 %
- Facteur de gonflement : 550
- Construction en boites carrées qui maintiennent la bourre en place
- Hypoallergénique

FABRIQUÉ AU CANADA

TOUS LES FORMATS
89.95 / était 149.95 - 224.95





ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%

CHOIX DE RIDEAUX

57 po x 88 po de hauteur

À PARTIR DE **9.95**

ÉPARGNEZ 50%

COUSSIN DÉCORATIF CARRÉ 18 po

Couleurs et motifs assortis

14.95 / était 29.95



ÉPARGNEZ 60%

SERVIETTE FLORAL DAMASK

- Jacquard 100 % coton
- Disponible en 2 couleurs

BAIN **9.95** / était 24.95
MAIN **5.95** / était 14.95
DÉBARBOUILLETTE **2.95** / était 7.95



ÉPARGNEZ 50%

CADRE À PHOTOS MIROIR OPTIC

- Trois niveaux
- 4 po x 6 po

FABRIQUÉ EN FRANCE

14.98 / était 29.95



LAMPE BERGER PARIS

ÉPARGNEZ 30%

COFFRET-CADEAU LAMPE BERGER

Couleurs : blanc ou noir

34.97 / était 49.95



F&D

ÉPARGNEZ 60%

ENSEMBLE DE 4 VERRES

- Verres de grande qualité
- Choix de verres à soda ou à whisky

9.98 / était 24.95



ÉPARGNEZ 50%

ENSEMBLE DE VAISSELLE 20 PIÈCES ARAYA RED ET BAMBOO HILL

124.98 / était 249.95

SERVICE POUR 4



Saeco

ÉPARGNEZ 70.00

MACHINE À ESPRESSO VIA VENETO

- Pression 15 bars
- Réservoir d'eau amovible 1,5L

179.95 / était 249.95



ÉPARGNEZ 60%

ENSEMBLE DE COUTEAUX POUR CHEF 15 PIÈCES AVEC BLOC DE BOIS

Comprends : 1 couteau de chef 8 po, 1 couteau Santoku 7 po, 1 couteau à pain 8 po, 1 couteau utilitaire 5 po, 1 couteau à éplucher 3 po, 1 affiloir 8 po, 1 paire de ciseaux, 6 couteaux à steak, 1 bloc en bois.

79.95 / était 199.95



EXCLUSIF À LINEN CHEST

T-FAL

ÉPARGNEZ 50%

BATTERIE DE CUISINE 8 PIÈCES LOGICS DE T-FAL

Technologie à thermo spot

69.95 / était 139.95

FABRIQUÉ EN FRANCE



LINEN CHEST

parce que l'on est bien chez soi !

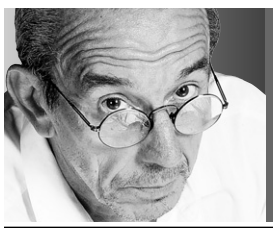
ANJOU (GALERIES D'ANJOU) 514.354.6314 • **MONTRÉAL** (ROCKLAND CENTER) 514.341.7810 • **MONTRÉAL** (PROM. CATHÉDRALE) 514.282.9525
BROSSARD (PLACE PORTOBELLO) 450.671.2202 • **BOUCHERVILLE** (CARREFOUR DE LA RIVE-SUD) 450.641.4942 • **KIRKLAND** (CENTRE RIOCAN) 514.694.6276
BOISBRIAND (LE FAUBOURG BOISBRIAND) 450.420.3593 • **LAVAL** (GALERIES LAVAL) 450.681.9090

14 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR ! VISITEZ WWW.LINENCHEST.COM

Ne s'applique pas sur les achats antérieurs. La sélection peut varier d'un magasin à un autre. Limite de 6 articles par client.
Vente finale sur tous les articles en liquidation. Jusqu'à épuisement de la marchandise ou le 15 février 2010. Détails en magasin.

VERS VANCOUVER 2010

Chronique sur un pont



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

VANCOUVER — Mes premiers Jeux d'hiver, c'était à Innsbruck en 1976, l'année de Montréal. À l'époque, les Jeux d'hiver et d'été avaient lieu la même année. En fait, c'est Denver, au Colorado, qui avait obtenu les Jeux de 1976, mais il s'est passé un truc que tout le monde a oublié, et c'est bien dommage, je trouve, parce que le ciel olympique s'était alors illuminé d'un éclair de lucidité qui ne s'est jamais reproduit. Irrités par la facture qui n'arrêtait pas de gonfler, les gens de Denver ont exigé un référendum: pour ou contre le financement des Jeux par les fonds publics? Contre à 60 %.

C'est comme ça que Denver a rejeté les Jeux après les avoir obtenus et que je me suis retrouvé à Innsbruck. C'était sympathique, Innsbruck, des Jeux chaleureux qui duraient une semaine, à l'époque: 37 épreuves. Il y en aura 86 à Vancouver.

Je ne suis pas retourné à des Jeux d'hiver avant ceux de Turin, en 2006. Zéro ambiance, à Turin. J'ai adoré. Et me voilà à Vancouver. Il est 6 h du matin, je suis sur le pont Granville qui enjambe False Creek. J'ai rendez-vous avec un monsieur dans une boulangerie de Granville Island, qui est juste en dessous du pont. Fait doux. C'est la nuit. Y a pas un chat, sauf un joggeur qui s'en vient. Je regarde les lumières des bateaux dans la marina, en bas.

Le joggeur s'arrête à ma hauteur. Ça va? Euh... oui. Ah! non, non, non, c'est gentil de vous inquiéter, non, je ne vais pas me jeter en bas. Je m'en vais acheter des croissants à La Baguette et l'échalote.

Ils étaient très bons, d'ailleurs, et les petites brioches aussi. Le monsieur que j'attendais m'a fait visiter l'école dont il est le directeur adjoint, après je suis allé chez les Chinois à Richmond.

Non, non, je ne pense pas du tout au suicide, c'est juste que je me demande ce que je fais ici, à des Jeux d'hiver. Je ne connais rien aux sports d'hiver. Je n'ai jamais regardé une descente de ski de ma vie. Le patinage artistique, j'aimerais ça, comme sport, mais sa culture de salon de coiffure me tape. Je m'intéresse au ski de fond une fois tous les quatre ans. Alex Harvey, je l'appelle Pierre comme son père. Je ne sais pas comment on écrit Ole Einar Bjorndalen. C'est qui? Ah bon, vous non plus, vous ne connaissez rien aux Jeux d'hiver. Vous me rassurez. Je vais pouvoir écrire n'importe quoi.

Le hockey? Les filles sont hyper-fines, mais tous leurs matches sont plates, sauf un. Et puis y a Clara Hughes. Elle est extraordinaire, mais on est 2000 à se l'arracher. Elle va porter le drapeau demain et elle disait: je ne sais pas comment je vais faire pour me moucher. Ce drapeau, faut le tenir à deux mains, et je vais pleurer et morver comme une vraie folle, ça va prendre quelqu'un exprès pour marcher à côté de moi et me moucher. Du bonbon, Clara Hughes. Mais savez de quoi on parle, au patinage de vitesse, ces jours-ci? On parle de la fille qui va battre Clara Hughes au 5000 mètres (et Kristina Groves au 3000 m). Elle s'appelle Martina Sablikova. Elle est tchèque. Savez ce qu'on m'a répondu quand j'ai demandé qui est cette fille? On m'a répondu: c'est Geneviève Jeanson. Une toute jeune fille avec un entraîneur-gourou. Pas sûr que j'ai envie de replonger...

LES FRANCOS — Les francos d'ici sont différents de ceux de la Saskatchewan, de l'Alberta ou du Manitoba. N'ont pas cette mentalité «dernier carré», sont pas du tout Louisiane. Sont pas des survivants. Font leur trou comme les autres immigrés. Sont 60 000 en Colombie-Britannique, la moitié à Vancouver. La plupart envoient leurs enfants à l'école française.

Je suis allé en visiter une, toute neuve, 22 millions, une petite merveille d'école secondaire et primaire, l'école Jules-Verne et la Rose des vents dans la même bâtisse. Un gymnase de rêve, salles d'art, de musique, de médias (un ordi pour chaque élève!). Une école publique, absolument. Minoritaire ne rime pas toujours avec grosse misère.

LA VIRTUALITÉ — Je dis souvent dans cette chronique que je suis vieux. C'est pas à vous que je le dis, c'est à moi, pour que je le sache. Des fois j'ai pas besoin de le dire, ça me frappe en plein front, vous n'imaginez pas. Cela se manifeste toujours de la même façon: une soudaine et abyssale incompréhension d'une situation donnée.

Hier, par exemple, dans cette école dont je viens de parler. Dans un bureau, une prof était en train de donner un cours en ligne à des élèves qui étaient, j'imagine, à la maison ou ailleurs. Je demande à la prof: c'est un cours de quoi? Je vous le donne en mille: un cours de plein air!

DES JEUX VERTS — Portrait express du jeune directeur adjoint de l'école, Laurent Brisebois, qui me recevait. Trente-trois ans, sa madame est flic, deux jeunes enfants. Ils habitent Squamish, sur la route de Whistler, à 80 km de l'école, 160 km par jour pour aller travailler.

Pourquoi ne pas habiter le quartier de l'école?

Parce que je n'en ai pas les moyens, me dit-il. Dans le coin, les maisons valent 1 million, pas loin.

Pas vraiment un quartier chic. Le look de Brossard, de Sainte-Julie. Le boulevard Cambie, à trois coins de rue de l'école, est une pure horreur. Le boulevard Taschereau, à côté, c'est les Champs-Élysées.

Nous sommes ici 3000 journalistes qui allons tous faire au moins un papier sur les Jeux verts de Vancouver. Je vous pose la question à vous, qui êtes très au fait de la chose écologique: que peut-il bien y avoir de vert dans une ville que ses habitants ne peuvent plus habiter parce qu'elle est trop chère? Et qui doivent faire 200 km par jour pour aller y travailler?

LES CHINOIS — Richmond, à 20 km de Vancouver, est une petite ville chinoise prise entre deux bras de la rivière Fraser – c'est la rivière où vont frayer les saumons, quand il y en a. Richmond abrite le joyau de ces Jeux, l'anneau du patinage de vitesse. Tu sors du métro et t'as une hallucination: tu penses que t'es encore aux Jeux de Pékin. Ici, le Chinois grouille comme à Pékin. Pour être juste, le Chinois ne grouille pas, le Chinois n'est pas un bol de nouilles. Le Chinois est 2 milliards, mais un par un, et sans se toucher. Le Chinois est à Richmond comme en Chine: indifférent à son prochain.

Tu sors du métro, l'enseigne de la Banque de Montréal est en chinois seulement, l'enseigne du Canadian Tire aussi. Tu entres dans le centre commercial Parker Place, tu es le seul Blanc, et non, les Chinois ne te regardent pas. Je viens de vous le dire, vous n'écoutez pas: le Chinois se contrecrisse de toi.

J'ai mangé une soupe incroyable. Le Chinois est un maître soupe.

Je suis allé me promener le long de la Fraser, large comme le Saint-Laurent à Matane. Un peu plus loin, il y avait des champs où des oies bouffaient des restes de trognons de chou. L'été, c'est des champs de choux.

RÉJEAN EST ARRIVÉ — J'ai quitté mon hôtel du centre-ville pour celui, accrédité, qu'on nous a assigné, un Days Inn tellement loin dans l'Est que je me demande si on est encore en Colombie-Britannique. C'est un peu comme si on était à Mascouche. Ma fenêtre donne sur le parking d'un McDo. Je viens de voir Réjean dans le hall. J'étais pas sûr, fait longtemps que je l'ai vu, il a un petit peu grossi: «Foglia, tabarnak, on a-tu fait le tour de la Terre pour finir dans un trou comme ça?» C'est bien lui.

MOBILIER COUP DE COEUR
Table à café ou table de repas ?
Ajustable à 7 niveaux 1149 $
Chaise pliante 159 $



mariette clermont

www.marietteclermont.com

Montréal : 2020 University, 514-845-7296 - Laval : 2300 boul. Le Corbusier, 514-382-6870

NOUVELLE OFFRE

CHRYSLER · Jeep · DODGE · RAM

VOUS MÉRITEZ CE QUI SE FAIT DE MIEUX



OBTENEZ UN BONI SUPPLÉMENTAIRE JUSQU'À

1000 $*

SI VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UN VÉHICULE CHRYSLER · JEEP$_{MD}$ · DODGE · RAM.

ACHETEZ UN JEEP **PATRIOT** SPORT 2010

À PARTIR DE

14 995 $‡

PRIX INCLUT 1 500 $ DE REMISE AU COMPTANT$^{\Omega}$ ET 500 $ DE BONI*

PLUS OBTENEZ 0 % TAP†

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

PROFITEZ MAINTENANT DES MEILLEURES OFFRES COMBINÉES AU PAYS :

JUSQU'À **2000 $**$^{\Omega}$ EN REMISE AU COMPTANT

+ CHOISISSEZ

0 % TAP† FINANCEMENT À L'ACHAT (POUR 36 MOIS)

ACHETEZ UN JEEP **COMPASS** SPORT 2010

À PARTIR DE **15 995 $‡**

PRIX INCLUT 1 500 $$^{\Omega}$$ DE REMISE AU COMPTANT ET 500 $* DE BONI

PLUS CHOISISSEZ 0 % TAP†

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS



2000 $** DE REMISE AU COMPTANT$^{\Omega}$ ET **1 000 $ DE BONI*

PLUS OBTENEZ **0 %† TAP**

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

ACHETEZ UN JEEP **LIBERTY** SPORT 2010



À PARTIR DE **26 995 $‡**

PRIX INCLUT 2 000 $ DE REMISE AU COMPTANT$^{\Omega}$ ET 1 000 $ DE BONI*

ACHETEZ UN JEEP **WRANGLER** SPORT 2010



À PARTIR DE **19 995 $‡**

PRIX INCLUT 500 $ DE BONI*

500 $* BONI FIDÉLITÉ

PLUS OBTENEZ **0 %† TAP**

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS



je vis. je vais. je suis. Jeep$_{MD}$



PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE • RAM.

Les Recrues DODGE SIRIUS RADIO SATELLITE 12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

L'acheteur avisé lit les petits caractères. *, †, ‡, Ω Les offres de l'événement « Vous méritez ce qui se fait de mieux » s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement sur les modèles sélectionnés. Les offres ne sont applicables qu'au moment de l'achat d'un véhicule admissible du 2 février au 1er mars 2010 chez les concessionnaires participants et peuvent être changées sans préavis. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de registre (60 $), les droits sur les pneus neufs (15 $), le transport (1 400 $), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ‡ Le prix d'achat s'applique aux nouveaux Jeep Patriot Sport 4X2 2010 (MKTL74 + 25D) : 14 995 $, Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) : 15 995 $, Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 28b + AJY + DH2) : 26 995 $ et Jeep Wrangler Sport 2010 (JKJL72 + 23B) : 19 995 $. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires, qui consistent en une remise au comptant (Jeep Patriot Sport 4X2 2010 (MKTL74 + 25D) : 1 500 $, Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) : 1 500 $ et Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 28B + AJY + DH2) : 2 000 $) déduite du prix négocié avant l'application des taxes, ainsi qu'en un boni au comptant (Jeep Patriot Sport 4X2 2010 : 500 $, Jeep Compass Sport 2010 : 500 $, Jeep Liberty Sport 2010 : 500 $ et Jeep Wrangler Sport : 1 000 $) déduit du prix négocié après l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire pour les détails. L'offre de boni au comptant comprend des bonis Fidélité et Conquête. Les bonis Fidélité sont offerts aux clients qui possèdent présentement un véhicule Chrysler, Jeep, Dodge, Ram, Plymouth ou Eagle et qui achètent ou louent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge 2010 (excluant les modèles Dodge Challenger et Sprint 2009-2010, et les Dodge Caliber SE/CVP 2010). Certaines conditions s'appliquent. Le montant des bonis Fidélité varie entre 500 $ et 1 000 $ selon le modèle acheté/loué. Les bonis Conquête s'appliquent aux clients qui possèdent présentement une mini-fourgonnette de la concurrence et qui achètent/louent un nouveau modèle Dodge Caravan, Journey ou Chrysler Town & Country 2010. Certaines conditions s'appliquent. Les bonis Conquête varient entre 500 $ et 1 000 $ selon le modèle acheté/loué. Les bonis au comptant sont des allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires et seront déduits du prix négocié après l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Ω Les remises au comptant, allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires (Jeep Patriot Sport 4X2 2010 (MKTL74 + 25D) : 1 500 $, Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D) : 1 500 $ et Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 28b + AJY + DH2) : 2 000 $) sont offerts sur la plupart des modèles neufs 2010 et sont déduits du prix négocié avant l'application des taxes. † Taux annuel en pourcentage (TAP) : tarif de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de TD Canada Trust ou de GMAC. Offert sur la plupart des modèles 2010 Chrysler, Jeep, Dodge et Ram, sauf Challenger, Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo, Sprinter, Ram Châssis-Cabine. Exemple : Jeep Patriot Sport 4X2 2010 (MKTL74 + 25D)/ Jeep Compass Sport 2010 (MKTH49 + 25D)/ Jeep Liberty Sport 2010 (KKJL74 + 28B + AJY + DH2)/Jeep Wrangler Sport 2010 (JKJL72 + 23B) avec un prix de vente de 14 995 $/15 995 $/26 995 $/19 995 $ financé à un taux annuel de 0 % pour 36 mois équivaut à 156 paiements hebdomadaires de 96,12 $/102,53 $/173,04 $/128,17 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 14 995 $/15 995 $/26 995 $/19 995 $. MD SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC. et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge • RAM**

VERS VANCOUVER 2010



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

L'immeuble abritant le magasin La Baie dans la métropole de la Colombie-Britannique affiche clairement ses couleurs à la veille de l'ouverture officielle des Jeux olympiques.

Les Canadiens pour une trêve durant les Jeux

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — À la veille d'accueillir des milliers d'athlètes des quatre coins du monde, les Canadiens souhaitent que les pays engagés dans des conflits observent une trêve au moins pour la durée des Jeux olympiques de Vancouver.

Dans un sondage réalisé par la firme Nanos pour le compte de *La Presse*, 88,3 % des répondants appuient l'idée que les pays qui sont engagés dans des hostilités et qui délèguent des athlètes aux Jeux de Vancouver déposent les armes pour ne pas nuire aux performances de leurs athlètes.

Au Québec, l'appui est encore plus solide, à 92 %. Ironiquement, c'est en Colombie-Britannique, la province hôtesse des Jeux d'hiver, que l'appui à cette idée est le plus faible – mais il est tout de même imposant, à 81,4 %.

88,3 %
des répondants souhaitent que les pays impliqués dans un conflit respectent une trêve pour la durée des Jeux olympiques.

Au pays, seulement 7,4 % des répondants croient au contraire que les Jeux olympiques n'obligent pas les pays à faire la paix, fut-elle de courte durée.

« L'appui imposant des Canadiens en faveur d'une trêve reflète le désir que l'on respecte l'esprit olympique, qui favorise l'excellence et le dépassement de soi dans le sport. Cela démontre aussi que les Canadiens sont d'avis que les pays pourraient faire de meilleurs efforts pour résoudre les différents conflits dans le monde et que les Jeux olympiques peuvent représenter un petit pas dans cette direction », a dit Nik Nanos, le président de la firme Nanos.

Dans ce coup de sonde, près de 70 % des personnes interrogées se disent d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée qu'un conflit risque d'avoir un effet négatif sur la performance des athlètes des pays belligérants, alors que seulement 20 % sont en désaccord ou plutôt en désaccord avec cette hypothèse.

Ce sondage a été réalisé auprès de 1001 Canadiens du 5 au 8 février derniers. Sa marge d'erreur est de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Vancouver, ville ouverte ?

Le ministre Vic Toews ne croit pas à une augmentation de la prostitution

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre de la Sécurité publique du Canada, Vic Toews, dit n'avoir aucune information prouvant que la traite de personnes et la prostitution sont en hausse à Vancouver à l'aube des Jeux olympiques.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, hier, le ministre a ainsi contredit des groupes communautaires qui soutiennent avoir constaté une hausse du phénomène et même aidé des femmes à s'échapper.

Ces groupes, réunis sous la bannière du Citizens Summit Against Sex Slavery, accusent les gouvernements et les organisateurs de n'avoir pas réussi à empêcher les Jeux d'hiver de devenir des « Jeux sexuels ».

Le Citizens Summit affirme avoir répertorié plus de 100 cas de femmes venues de partout au Canada pour se prostituer en vue des Jeux et « au moins cinq femmes victimes de traite internationale ».

« Ces commentaires sont un peu exagérés, a répliqué Vic Toews, hier. Il est facile de dire qu'il y a de la traite de jeunes femmes. C'est regrettable, mais il y a de la traite de jeunes femmes chaque jour à Vancouver. »

Le ministre Toews a fait valoir que le gouvernement fédéral se penche sur le problème de la traite des personnes depuis 2007. Il a notamment investi 6 millions de dollars de plus chaque année pour combattre le fléau, mis sur pied des groupes de travail et formé les policiers.

Ottawa compte aussi suivre l'évolution de la situation au cours des Jeux et, éventuellement, consigner ses constatations dans un rapport, a affirmé M. Toews. « Cela nous aidera à déterminer s'il y a effectivement eu une augmentation du phénomène et ce que nous pourrons faire de plus, la prochaine fois que le Canada sera l'hôte d'une manifestation d'envergure. »

« Il est facile de dire qu'il y a de la traite de jeunes femmes. C'est regrettable, mais il y a de la traite de jeunes femmes chaque jour à Vancouver. »

Mais cela est loin de rassurer Lee Lakeman, porte-parole du Citizens Summit de Vancouver. « Cette déclaration est plus que cynique, s'est-elle insurgée. Ça indique que le gouvernement savait très bien qu'il y aurait une hausse de la prostitution à Vancouver à cause des Jeux et qu'il a choisi de passer outre, de faire semblant de s'y intéresser en comptant le nombre de femmes qui seront mises sur le marché avant et après l'événement. »

Selon elle, l'attitude du gouvernement Harper en matière de prostitution et de traite des personnes est inefficace. « Non seulement il n'a pas agi : il a aggravé le problème ! » a-t-elle lancé.

« À la fin des Jeux, nous verrons le lien entre l'argent dépensé par le gouvernement pour surveiller les citoyens ordinaires et le fait qu'il choisit de ne pas protéger les femmes qui sont exploitées sexuellement », a ajouté M^me^ Lakeman.

Ottawa a annoncé hier que 6000 policiers, 4800 agents de sécurité et 4000 membres des Forces canadiennes sont affectés à la sécurité à l'occasion des Jeux de Vancouver.

– Avec la collaboration de William Leclerc

Les politiques s'invitent aux olympiques

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Il y a un an, les stratèges conservateurs se frottaient déjà les mains en songeant à la visibilité dont jouirait Stephen Harper s'il parvenait à maintenir au pouvoir son gouvernement minoritaire jusqu'aux Jeux olympiques d'hiver à Vancouver.

À l'aube de l'ouverture officielle, le premier ministre est déjà lancé dans l'action.

Le chef conservateur avait des activités un peu partout à Vancouver à son horaire hier, avec comme clou de la journée une cérémonie du drapeau au village des athlètes. Aujourd'hui, il doit faire un saut à Victoria pour le tout premier discours d'un premier ministre fédéral devant les députés provinciaux de la Colombie-Britannique.

Demain soir, Stephen Harper doit aider à donner le coup d'envoi aux Jeux à la cérémonie d'ouverture – lançant ainsi 15 jours de compétition de haut niveau et deux semaines de tango entre les athlètes et les politiciens de toutes allégeances.

Selon le sondeur Allan Gregg de la firme Harris-Decima et ancien stratège de Brian Mulroney, la joie et la satisfaction générées par les Jeux sont les amies de tout politicien qui cherche à se faire réélire.

Mais la poursuite de ce qu'il qualifie de « rebond euphorique » des Jeux olympiques peut s'avérer aussi périlleuse que de dévaler à toute allure une pente glacée chaussé d'un surf des neiges.

Les Jeux de Calgary ont offert des exemples de revers de politiciens qui ont tenté de se faire du capital.





Deux entreprises américaines boycottent les sables bitumineux

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Après les groupes environnementalistes, c'est maintenant le milieu des affaires qui commence à réprouver les controversés sables bitumineux, pilier économique de l'Alberta. Deux grandes entreprises américaines ont annoncé hier qu'elles n'utiliseraient plus de carburant provenant des sables bitumineux canadiens parce qu'il s'agit d'une source d'énergie trop polluante.

La chaîne de supermarchés Whole Foods Market, propriétaire de 270 magasins d'aliments biologiques, et le détaillant d'accessoires pour la maison Bed, Bath and Beyond, qui compte plus de 1000 succursales, ont tous deux adopté des règles pour l'utilisation, dans le transport de leur marchandise, de carburants qui ont un impact moindre pour l'environnement.

Un groupe environnementaliste nord-américain, ForestEthics, avait lancé l'automne dernier une vaste campagne pour convaincre les 500 entreprises les plus importantes des États-Unis d'abandonner le pétrole extrait des sables bitumineux.

Whole Foods Market et Bed, Bath and Beyond sont les premières à cibler nommément les sables bitumineux canadiens dans leur politique pour réduire leur empreinte écologique. Mais à Ottawa, les partis de l'opposition croient que le mouvement pourrait rapidement prendre de l'ampleur.

« Ce n'est que la pointe de l'iceberg. D'autres vont emboîter le pas, c'est inévitable », a estimé le chef adjoint du NPD et ancien ministre québécois de l'environnement, Thomas Mulcair. Il espère d'ailleurs que de nombreuses entreprises suivront l'exemple afin de contraindre l'industrie à assainir ses pratiques.

« Les forces du marché vont produire des résultats là où les politiciens échouent, a dit M. Mulcair. Stephen Harper ne réagirait jamais parce qu'il a une obligation à l'égard des générations futures, il se fout éperdument de complètement détruire la nappe phréatique et les terres en Alberta. La seule chose qui va le faire réagir, c'est l'argument économique. »

En entrevue avec *La Presse*, le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, a indiqué qu'il avait prévenu l'industrie la semaine dernière, lors d'un discours à Calgary, de tels risques. « Le gouvernement et l'industrie doivent travailler ensemble sur le plan des communications, et pour s'assurer que les normes environnementales dans l'extraction des sables bitumineux soient irréprochables », a dit M. Prentice.

L'industrie est victime, selon lui, de désinformation quant à ses émissions réelles de gaz à effet de serre par rapport aux autres sources d'énergie.

Irréaliste

Le ministre Prentice doute toutefois du réalisme des règles adoptées par les deux entreprises américaines. « C'est très difficile de séparer le pétrole produit par différentes méthodes en Amérique du Nord, a-t-il expliqué. Les molécules sont mélangées lorsqu'elles sont envoyées dans les pipelines. La majeure partie du carburant servant au transport aérien dans l'Ouest américain provient au départ des sables bitumineux. »

Néanmoins, pour le porte-parole du Bloc québécois en matière d'environnement, Bernard Bigras, l'arrivée du milieu des affaires dans le débat sur les sables bitumineux modifiera la donne: « La pression va être beaucoup plus grande sur le Canada », a-t-il estimé.

Ignatieff sollicite l'aide des députés de la Colombie-Britannique

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Stephen Harper prononcera un discours devant le Parlement de Colombie-Britannique cet après-midi. À défaut de pouvoir lui poser des questions à la Chambre des communes, le chef libéral, Michael Ignatieff, a écrit à tous les députés de la province, hier, pour leur en suggérer quelques-unes.

« Je vous écris en tant que collègue parlementaire… pour vous demander un service », a écrit M. Ignatieff dans la lettre de deux pages. « Le premier ministre Harper adressera la parole à votre Assemblée législative demain, a-t-il poursuivi. Ici à Ottawa, nous n'avons pas été aussi chanceux. Non seulement nous n'arrivons pas à faire entrer M. Harper dans notre parlement, ces jours-ci, mais en outre, il a pris des mesures extrêmes et a fermé le parlement complètement. »

Le gouvernement Harper se fait critiquer depuis le 30 décembre, lorsqu'il a annoncé qu'il prorogeait le Parlement jusqu'au 3 mars. « Étant donné que vous l'aurez devant vous, vous pourriez peut-être essayer d'obtenir des réponses de sa part », écrit M. Ignatieff, qui propose de demander à M. Harper s'il s'excuserait d'avoir prorogé le Parlement.

Prenez d'assaut
les réseaux sociaux avec nos
BlackBerry à partir de 0$.





BlackBerry® Pearl™ Flip 8230

Aussi offert en noir.

0$[1]
Entente de 3 ans

409,99$
Sans contrat

ÉCONOMISEZ 409,99$



NOUVEAU

BlackBerry® Curve™ 8530

Offert en rouge ou argenté, seulement chez TELUS.

24,99$[1]
Entente de 3 ans

349,99$
Sans contrat

ÉCONOMISEZ 325$



BlackBerry® Bold™ 9700

149,99$[1]
Entente de 3 ans

649,99$
Sans contrat

ÉCONOMISEZ 500$

Forfait BlackBerry® Réseaux sociaux[2]
40$ par mois[3]

- Facebook[MD], MySpace[MD], MI[4] & textos[5] illimités
- Jusqu'à 100 minutes d'appel local en tout temps + 50 minutes EN PRIME[6]
- Appels locaux illimités nuit (dès 21h) et week-end
- Option au choix : doublez vos minutes ou ajoutez appels nationaux et textos[5] illimités avec vos 5 numéros préférés[7]

Aucuns frais d'accès au réseau

telusmobilite.com

TELUS
le futur est simple[MD]

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Les Jardins Dorval
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1678, av. Mont-Royal Est
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux
Galeries des Sources

Montréal-Nord
TBM Mobile
10223, boul. Pie-IX

Pointe-aux-Trembles
Proxi Télécom Inc.
12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
Faubourg Boisbriand
2945, Promenades Saint-Antoine

Lachute
Carrefour Argenteuil

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Mégacentre Notre-Dame
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
First Pro Mascouche
117, montée Masson

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
500, rue Notre-Dame

Rosemère
Place Rosemère

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette
Multicom Communication 2000 Inc.
Galeries Joliette
1075, boul. Firestone

Sorel-Tracy
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno

Boucherville
Technicomm
Complexe 20/20
20-T, boul. de Mortagne

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

Châteauguay
D2 Technologie Inc.
247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park
Proxi Télécom Inc.
3814, boul. Taschereau

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP BEST BUY Walmart

Offres valables jusqu'au 1er mars 2010, sauf indication contraire. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. (1) Offre valable pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent avec une entente de service de 3 ans à un forfait de transmission de la voix et de données pour téléphone intelligent de 50$ ou plus ou à un forfait BlackBerry Réseaux sociaux ou BlackBerry Courriel & MI. (2) Ce forfait ne fournit ni ne comprend l'accès à Internet, y compris sans s'y limiter le portail WAP de TELUS, l'envoi ou la réception de courriels, ou l'accès à tout autre service de réseautage social ou de messagerie instantanée (y compris, sans s'y limiter, toute version web de services de réseautage social ou de messagerie instantanée inclus). Ce forfait ne peut être jumelé à aucun autre forfait de transmission de données et est offert uniquement avec les téléphones intelligents BlackBerry. (3) Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, les frais de temps d'antenne additionnel et les frais pour les services payables à l'usage sont en sus par utilisateur. Taxe municipale (40¢) applicable au service 911 au Québec en sus. (4) La messagerie instantanée illimitée fonctionne avec BlackBerry® Messenger et Windows Live Messenger seulement. (5) Messages des services Privilège en sus. Des frais additionnels de 10¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce texte jointe) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 60¢ sont facturés pour chaque message texte envoyé ou reçu en itinérance mondiale. Les services de messagerie photo et vidéo sont offerts seulement dans les zones de couverture numérique 1X et SCP. Les titulaires d'un téléphone mobile qui n'est pas doté du service multimédia recevront un message texte incluant une adresse web à laquelle ils pourront accéder pour visualiser leurs photos ou leurs vidéos. La messagerie multimédia utilisée à l'extérieur du Canada est facturée au tarif de la transmission de données en itinérance. (6) L'offre de minutes EN PRIME est valable à la signature d'une entente de service de 1, 2 ou 3 ans. Le nombre de minutes EN PRIME n'est pas doublé lorsque le client choisit l'option Doublez vos minutes d'appel local en tout temps. (7) Vos cinq numéros doivent être des numéros canadiens et ne doivent pas comprendre votre propre numéro de téléphone mobile TELUS, ni le numéro de récupération de vos messages vocaux ni de numéros sans frais ou 1-900. Les appels nationaux et les textos désignent les appels locaux et interurbains et les messages texte échangés au Canada avec le téléphone mobile du client. Les frais d'itinérance et de transmission internationale sont en sus. Les messages texte doivent être envoyés et reçus avec d'autres téléphones mobiles et peuvent être assujettis à des frais d'itinérance et de transmission internationale. Valable avec certains téléphones mobiles dotés des services de messagerie photo et vidéo. Les clients peuvent changer leurs cinq numéros une fois par cycle de facturation au telusmobilite.com. Des frais de 3$/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis et sont facturés par tranches de 1 Ko par session. La transmission de données en itinérance à l'extérieur du Canada et des États-Unis est facturée au coût de 25$/Mo par tranches de 20 Ko par session. Des frais de 8$/Mo s'appliquent à toute utilisation à partir d'un ordinateur portable ou personnel. Des frais additionnels pour les appels en itinérance à l'extérieur du Canada peuvent s'appliquer. Des frais de 35¢ la minute s'appliquent aux appels en téléphonie vidéo. Offerts avec certains appareils. Des frais additionnels pour des opérations d'entretien (telles que les échanges d'appareils ou la reprogrammation) peuvent s'appliquer aux comptes existants. Frais pour assistance-annuaire 411 : 2$. TELUS, le logo TELUS, telusmobilite.com et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. BlackBerry, RIM, Research In Motion et autres marques de commerce, noms et logos apparentés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont enregistrés ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays. Facebook est une marque déposée de Facebook, Inc. MySpace est une marque de commerce de News Corporation. © 2010 TELUS.

POLITIQUE

Allégations de favoritisme dans l'attribution des places en garderie

Embarrassé, le ministre Tomassi accuse le PQ de racisme

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — **Embarrassé par les allégations de favoritisme à l'égard de donateurs libéraux dans l'attribution des places en garderie, le ministre de la Famille, Tony Tomassi, a accusé le Parti québécois de « racisme » envers la communauté italienne.**

Hier, au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale, le député péquiste Nicolas Girard est revenu à la charge avec les allégations de favoritisme qu'il avait lancées l'automne dernier.

Il a révélé que Joe Magri, ami d'enfance du ministre Tomassi et maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies, avait obtenu 70 places subventionnées en 2008, alors que son projet de garderie à Montréal-Nord avait reçu une mauvaise note du Ministère. Ce projet a obtenu la note D pour la faisabilité et la qualité du service, mais aussi pour chacun des six critères prioritaires établis par la ministre de l'époque, Michelle Courchesne. M. Magri avait également reçu 60 places pour une garderie à Blainville.

« Est-ce que je dois comprendre que la seule note positive obtenue par Joe Magri pour son projet fut décernée par le cabinet de l'ex-ministre de la Famille, un A pour ami de Tony ? » a lancé Nicolas Girard. Selon lui, « il est clair qu'il y a eu ingérence du politique dans l'attribution des places ».

Visiblement exaspéré par les attaques de l'opposition, le ministre Tomassi a nié une fois de plus tout favoritisme. Les « meilleurs projets », ceux qui « répondent aux besoins des parents », ont été retenus, a-t-il dit.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Hier, au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale, le député péquiste Nicolas Girard est revenu à la charge avec les allégations de favoritisme qu'il avait lancées l'automne dernier contre le ministre de la Famille, Tony Tomassi (notre photo).

Un D note de passage ?

Selon un document obtenu par le PQ, quelques projets soumis pour Montréal-Nord avaient obtenu des évaluations plus favorables que celui de M. Magri, mais la note D est celle qui a été le plus souvent attribuée, peu importe le critère. Selon le cabinet du ministre, il s'agit d'un « document de travail » et les évaluations ont ensuite « évolué ». *La Presse* a demandé en vain d'obtenir les évaluations finales faites par le Ministère.

Comme il l'avait fait l'automne dernier, Nicolas Girard a souligné que 1600 places avaient été accordées en 2008 à 32 garderies privées dont les administrateurs ont versé 112 000 $ au PLQ depuis 2003. Il a ajouté hier que 400 de ces 1600 places – donc le quart – ont été attribuées à des « donateurs, organisateurs ou proches du ministre » qui résident dans LaFontaine, la circonscription de Tony Tomassi. Il a nommé Loredana et Josephine Primiani, Francesco Scaringi, Ernesto et Anna Maria Buscemi.

Tony Tomassi a alors haussé le ton. Il s'est demandé pourquoi le PQ insistait sur ces quelques cas. « Est-ce que c'est parce qu'ils ont vraiment le racisme au sein de leur propre parti ? » a-t-il lancé. Il a ensuite retiré ses propos à la demande du président de l'Assemblée nationale, Yvon Vallières. En conférence de presse, Nicolas Girard a qualifié d'« odieuse » cette attaque, soulignant qu'il représente les citoyens de la Petite Italie à titre de député de Gouin.

Ottawa veut que le G8 sévisse contre l'Iran

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Le gouvernement fédéral entend profiter du fait que le Canada est l'hôte du G8 cette année pour inciter les leaders les plus influents de la planète à sévir contre l'Iran, qui « continue de mettre à l'épreuve la détermination de la communauté internationale ».

« Le Canada est profondément troublé par la décision de l'Iran de poursuivre ses activités d'enrichissement de matières nucléaires, et ce, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies », a indiqué hier le premier ministre Stephen Harper, par voie de communiqué.

Le Canada sera l'hôte du prochain sommet du G8, en juin, qui se tiendra à Huntsville, en Ontario. Le premier ministre entend à cette occasion « inciter la communauté internationale à ne pas lâcher prise et à prendre des mesures contre le régime iranien », y compris des sanctions, a souligné M. Harper.

Au cours du dernier sommet du G20, en septembre à Pittsburgh, les dirigeants américain, britannique, français et canadien avaient condamné avec véhémence le nouveau centre d'enrichissement nucléaire iranien, révélé quelques jours plus tôt.

Malgré les menaces de durcissement des sanctions imposées par l'ONU, l'Iran a commencé cette semaine à enrichir de l'uranium à ses installations de Natanz.

Selon les partis de l'opposition à Ottawa, les réprimandes faites à l'Iran doivent avant tout être pilotées par le Conseil de sécurité de l'ONU.



montréal / 1215, boul. crémazie o., 514-382-1443
laval / 2323, aut. des laurentides, 450-682-3022



Et maintenant, de bonnes nouvelles.

Loin de nous l'idée de nous vanter, mais l'année dernière, 59 journalistes automobiles originaires de 25 pays ont élu la nouvelle Golf Voiture mondiale de l'année 2009. Ils ont affirmé que la nouvelle Golf « donnait l'impression d'être au volant d'une voiture beaucoup plus chère que les autres familiales à hayon en compétition, et ce, grâce à sa qualité de construction et sa finition intérieure exceptionnelle ». Ils ont aussi déclaré que « reposant sur un châssis d'une qualité remarquable, la nouvelle Golf était beaucoup plus raffinée que ses principales rivales ». Nous en sommes flattés. Et surpris de voir tant de gens de tant de pays différents s'entendre aussi facilement.

Et ce n'était qu'un début. Ensuite, l'Association des journalistes automobile du Canada nous a décerné trois prix AJAC. Le Touareg TDI Diesel propre 2010 a été consacré Meilleur nouveau VUS ou VUC entre 35 000 $ et 60 000 $. La Golf familiale TDI Diesel propre 2010 a quant à elle remporté le prix de Meilleure nouvelle voiture familiale de moins de 30 000 $. Et pour ne pas être en reste, la Golf GTI 2010 a remporté le titre de Meilleure nouvelle voiture de sport / de performance de moins de 50 000 $. Pas mal, considérant que seulement 12 prix ont été remis. Pas que l'on veuille compter.

Nous sommes heureux que la presse automobile nous ait tant reconnus cette année. Mais vous savez ce qui nous a rendus encore plus heureux? Plus que n'importe quel prix? C'est que vous nous ayez fait une place dans votre entrée. Pour nous, c'est de loin la meilleure nouvelle. Grâce à vous, nous sommes aujourd'hui le troisième plus important constructeur automobile au monde.

Si vous avez envie de découvrir l'un de nos modèles en personne, nous vous invitons à faire un saut chez votre concessionnaire Volkswagen. Et si vous manquez de temps, visitez **vw.ca** pour plus d'information.

World Car Awards
Voiture mondiale de l'année 2009
Golf 2010

AJAC
Meilleur nouveau VUS ou VUC entre 35 000 $ et 60 000 $
Touareg TDI Diesel propre 2010

AJAC
Meilleure voiture familiale de moins de 30 000 $
Golf familiale TDI Diesel propre 2010

AJAC
Meilleure voiture de sport / de performance de moins de 50 000 $
Golf GTI 2010

Das Auto.

© Volkswagen Canada 2010. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Golf », « GTI » et « Touareg » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » et « TDI Diesel propre » sont des marques de commerce de Volkswagen AG.

ACTUALITÉS

LA VICTIME A ÉTÉ ENLEVÉE, LIGOTÉE ET BATTUE À MORT

Trois hommes écopent de 12 ans de prison

CHRISTIANE DESJARDINS

Arborant chacun un chapelet ou une croix au cou, trois hommes dans la jeune vingtaine, Alex Carlo Mancuso, Alfonzo Stewart et Thuvaragan Ganesathesan, se sont avoués coupables de l'homicide involontaire de Simon Lortie, hier, au palais de justice de Montréal.

Lortie, 20 ans, qui pesait environ 45 kg, a été enlevé, ligoté, battu à mort et abandonné dans un champ enneigé de Pierrefonds, le 3 décembre 2008. Le malheureux était tombé dans un traquenard que lui avaient tendu les trois accusés avec un autre complice, Mathieu Lalonde-Fortin. Celui-ci est accusé dans un dossier à part, car il aurait été témoin à charge s'il y avait eu procès. Bien qu'il ait participé aux terribles événements, c'est lui qui était allé voir la police, en décembre 2008, pour tout raconter. Les accusés ont tous été arrêtés quelques semaines plus tard. Au départ, ils faisaient face à une accusation de meurtre. La Couronne a consenti à réduire l'accusation à la lumière de certains faits et parce qu'ils ont plaidé coupables.

Le mobile du crime tient au fait que Lortie vendait de la drogue sur un territoire que les accusés considéraient comme le leur. Ils ont décidé de lui tendre un piège pour lui voler son argent et sa drogue. Le soir du 2 décembre 2008, à la demande d'un jeune client qui voulait prétendument lui acheter de la drogue, Lortie s'est rendu à l'angle des rues Pierrefonds et Château-Pierrefonds. Au lieu du client, Lortie a plutôt vu surgir les accusés, masqués et armés. Ils lui ont lié les mains et les pieds et l'ont mis dans le coffre de sa voiture.

Les accusés l'ont sorti de la voiture et battu à coups de batte de baseball, de crosse de revolver, de poing et de pied. Un des accusés lui a aussi fait huit marques superficielles sur le thorax avec un couteau. Quelqu'un l'aurait aussi arrosé d'essence mais aurait renoncé à l'enflammer.

Batte de baseball et essence

Lortie a été amené dans un champ à Cap-Saint-Jacques, près du 20 452, boulevard Gouin Ouest, à Pierrefonds. Là, les accusés l'ont sorti de la voiture et battu à coups de batte de baseball, de crosse de revolver, de poing et de pied. Un des accusés lui a aussi fait huit marques superficielles sur le thorax avec un couteau. Quelqu'un l'aurait aussi arrosé d'essence mais aurait renoncé à l'enflammer. Les quatre hommes sont ensuite partis dans la voiture de Lalonde-Fortin, abandonnant la victime agonisante par terre.

Les accusés ont dû revenir à un peu d'humanité pendant la nuit, car ils ont appelé le 911 deux fois afin qu'on porte secours à Lortie. Mais les ambulanciers et la police n'ont pas trouvé l'endroit. Lortie a été trouvé mort au matin. Le pathologiste estime qu'il est mort d'un traumatisme crânien. L'hypothermie pourrait aussi avoir contribué à sa mort.

À la suggestion commune des parties, le juge Jean-Pierre Bonin a infligé une peine de 12 ans aux trois accusés. En soustrayant la détention préventive, qui compte double, ils devront purger une peine de neuf ans et trois mois. La salle était bondée et s'y trouvaient notamment les membres de leurs familles, dont certains sanglotaient. Les membres de la famille de Lortie, eux, se tenaient tous la main. Son frère, Daniel, a lu avec émotion une lettre, faisant valoir qu'il s'agissait d'une fin bien cruelle pour un jeune homme qui n'avait pas une once de méchanceté en lui.

À la fin de l'audience, avant de retourner en cellule, un des trois accusés, Alfonzo Stewart, a enlevé le chapelet qu'il avait au cou et l'a fait remettre par son avocat à une jeune femme de sa connaissance, assise dans la salle d'audience.

DANGEREUX SEULEMENT QUAND IL DORT

Le juge penche pour une liberté encadrée

CHRISTIANE DESJARDINS

Martin Rondeau, qui a battu à mort une frêle religieuse de 80 ans lors d'une crise d'épilepsie nocturne, en août 2007, constitue un cas unique pour la science comme pour la justice. C'est pourquoi les deux avancent avec précaution, la première pour le soigner, la seconde pour le réintégrer dans la société.

C'est ce qui se dégage de l'audience qui a eu lieu hier au sujet de Rondeau, 33 ans. Comme il l'avait annoncé, le juge Guy Cournoyer a rendu un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux. L'homme était accusé du meurtre non prémédité de sœur Estelle Lauzon, survenu dans la Maison Saint-Vincent, une ressource pour hommes psychiatrisés en voie de réinsertion sociale, qu'elle dirigeait. Il reste maintenant à savoir ce qu'on fait de Rondeau, apparemment très gentil quand il est éveillé, mais qui peut devenir très agressif quand surviennent ses crises d'épilepsie nocturne.

« Habituellement, c'est quand ils sont réveillés que les gens sont dangereux. Avec Rondeau, c'est le contraire », a fait valoir le procureur Louis Bouthillier, qui est d'accord avec une mise en liberté bien encadrée. Me Annie Émond, avocate de Rondeau, aurait voulu que son client recouvre la liberté dès hier. Le juge Cournoyer a préféré mettre le tout en délibéré et rendra sa décision mardi prochain. Il a déjà annoncé qu'il libérera le jeune homme, mais il veut encadrer cette liberté pour assurer la sécurité des gens autour de lui. Quand Rondeau est en crise, il ne faut pas l'approcher ni surtout le toucher. On croit que c'est ce qu'a fait sœur Lauzon, le matin fatidique.

Pas méchant

Rondeau a lui-même témoigné hier. « Je ne suis pas méchant, je suis attristé par la mort de sœur Lauzon », a-t-il expliqué. Il s'est dit prêt à s'astreindre à toutes sortes de mécanismes de surveillance et se prêtera volontiers à des tests pour vérifier qu'il prend bien ses médicaments et ne consomme ni drogue ni alcool. Il dormira toujours seul dans sa chambre, a-t-il assuré.

Ses parents proposent de l'héberger dans leur chalet de Chertsey, où il aurait une chambre munie d'un loquet. Un système de sécurité est déjà en place, et il est relié au poste de police, a expliqué sa mère, France Poirier. Elle a parlé avec émotion des difficultés qu'a vécues son fils avant d'être diagnostiqué maniaco-dépressif, en 2005. Il avait fait trois tentatives de suicide et erré sans domicile fixe par périodes.

L'épilepsie nocturne serait apparue pour la première fois en décembre 2006. Quand le drame avec la religieuse est survenu en août 2007, Rondeau n'avait pas pris ses médicaments depuis une quinzaine de jours parce qu'il n'avait pas pu faire renouveler son ordonnance.

Depuis quatre mois, Rondeau prend de nouveaux médicaments, ceux-là pour l'épilepsie, et ils semblent bien maîtriser ses crises. Mais pour s'assurer que le médicament fait vraiment effet, il faut attendre au moins un an, a expliqué hier le neurologue Patrick Cossette.

Les religieuses de la Providence ont pardonné à Rondeau. Mais le drame a entraîné la fermeture de la ressource. « On a essayé de remplacer sœur Lauzon par une autre religieuse, mais ça n'a pas marché. Elle avait peur. On a dû fermer », a expliqué hier la directrice des sœurs de la Providence, sœur Pauline Massicotte.

Émeute après une victoire du Canadien en 2008

La Ville poursuivra les vandales

LA PRESSE CANADIENNE

Près de deux ans après les émeutes survenues à Montréal au terme de la victoire du Canadien en huitième de finale contre les Bruins de Boston, la Ville est sur le point d'intenter des poursuites contre les responsables d'actes de vandalisme, a rapporté TVA, hier.

En avril 2008, à la suite de la victoire du Canadien, une quinzaine de véhicules de la police avaient été endommagés et même incendiés et des commerces avaient été saccagés.

Selon TVA, les avocats du contentieux de la Ville de Montréal finalisent les détails de poursuites au civil contre les émeutiers qui totalisent pour l'instant 200 000 $.

Certains délits avaient été captés par des photographes amateurs, ce qui avait facilité le travail de la police. Une trentaine d'arrestations avaient été effectuées.

Des émeutiers sont aussi accusés au criminel, plusieurs étant en attente de leur procès. Le 13 juillet 2009, un des acteurs des émeutes a écopé d'une peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir incendié une voiture de police.



Comme la plupart des politiciens quand ils sont à court d'idées, Jean Charest a organisé une rencontre de discussion. Au programme : l'avenir économique déprimant du Québec.

Il n'a même pas demandé l'avis de nos enseignants. Au lieu de les écouter, il laisse son ministère de l'Éducation « offrir » un système où les classes sont trop nombreuses, où les élèves ayant des besoins particuliers sont intégrés aux classes ordinaires sans soutien adéquat et où les salaires des enseignants ne suivent pas l'inflation.

Pour le gouvernement Charest, l'éducation est une dépense, non une priorité d'investissement, c'est évident.

Que feriez-vous si votre employeur ne voyait pas l'importance de votre travail et ne vous payait pas convenablement ?

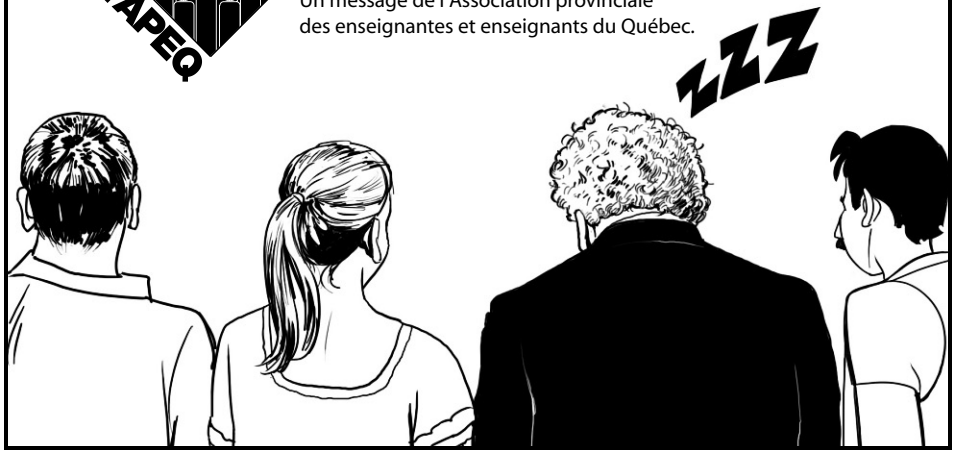
Sans une population instruite, comment peut-on espérer résoudre la crise financière qui guette les Québécois ?

Monsieur Charest ?
Qu'est-ce que vous ne comprenez pas dans l'importance de l'éducation ?

Donnez-nous les moyens de répondre aux besoins !
Rendez-vous à **www.qpat-apeq.qc.ca** pour exprimer votre appui.

1864 QPAT APEQ

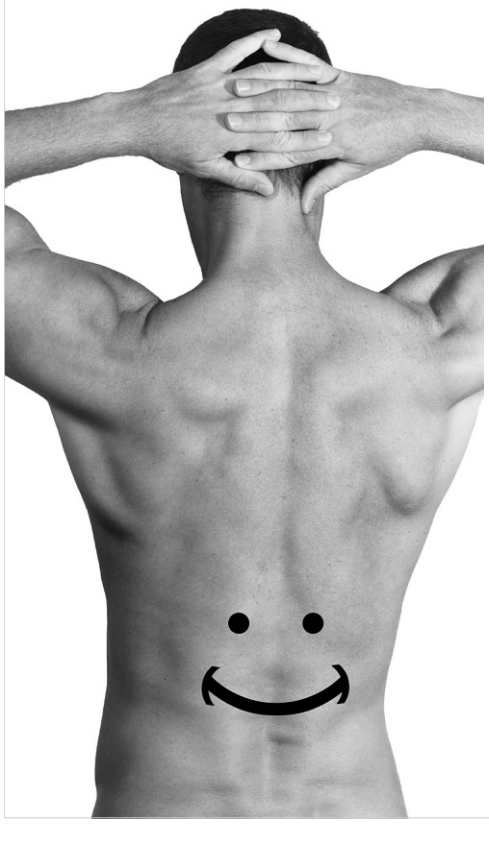
Un message de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec.



Lombalgies - Hernies – Sciatalgies

PLEIN LE DOS DES DOULEURS CHRONIQUES?

RÉCONCILIEZ-VOUS AVEC VOTRE DOS



- 90 000 traitements effectués depuis 2005
- Protocole unique de traitement composé de décompression, réhabilitation et renforcement de votre colonne vertébrale
- **89 % des patients ont eu une réduction significative de leur douleur***, et ce, même après que plusieurs autres types de traitement aient échoué, incluant la chirurgie !
- Satisfaction garantie

Téléphonez dès aujourd'hui au **1-866-347-9093**

pour de plus amples informations ou pour prendre un rendez-vous

www.novodos.ca

*D'après une étude clinique indépendante sur la décompression, effectuée auprès de patients sélectionnés pour les mêmes problèmes que ceux ciblés par Novodos^MC.

SOINS AU PRIVÉ

Pour des interventions mieux encadrées

MATHIEU GOBEIL

L'avocat de la famille de Valérie Castonguay, 25 ans, morte à la suite d'une opération esthétique au nez le 23 mai 2008, réclame un encadrement accru des interventions en clinique privée au Québec.

« On joue avec la vie du monde. On risque de faire mourir des personnes », a affirmé Me Jean-Pierre Ménard, en conférence de presse hier à Montréal. Il demande au Collège des médecins, à l'Ordre des infirmières et à l'Ordre des inhalothérapeutes de hausser leurs normes de pratique en clinique privée.

Valérie Castonguay subissait une septo-rhinoplastie à la Clinique de chirurgie esthétique et plastique René Crépeau, une opération qui vise à améliorer l'esthétique faciale et la respiration.

Incident au réveil

L'enquête du coroner Paul Dionne confirme qu'un incident s'est produit en salle de réveil après l'opération qui nécessitait une anesthésie générale.

On a administré de l'oxygène sous trop forte pression dans le tube qui permettait à Mme Castonguay de respirer, ce qui a causé des dommages importants aux organes internes et au cerveau. La jeune femme a été conduite à l'Hôpital général de Montréal, où elle est morte.

« On ne sait pas qui a branché le tube. Ça soulève des questions de supervision et de qualifications. Il y a une partie du contrôle de la qualité des soins qui existe dans les institutions publiques qui n'existe pas dans les cliniques privées », signale Me Ménard. Une poursuite sera engagée au civil contre la clinique.

« J'ai du mal à comprendre comment on peut facturer 10 000 $ l'heure pour une opération et ne pas avoir les équipements, le personnel et la compétence pour assurer la vie d'une personne », affirme quant à lui le père de Valérie, Gérard Castonguay.

Dans son rapport, le coroner se demande si les standards de pratique étaient suffisants et interpelle le Collège des médecins et l'Ordre des infirmières de « revoir cet événement dans l'esprit d'une protection du public ».

La loi 34

« À première vue, c'est un accident qui aurait aussi pu se produire dans un milieu hospitalier. On n'en est jamais à l'abri. Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir si un cas comme celui-là peut être évité à l'avenir », déclare le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins. Selon lui, la nouvelle loi 34, qui encadre les cliniques privées, va améliorer la qualité des soins.

Adoptée en 2009, la loi 34 fixe des normes strictes que doivent respecter les cliniques privées pour une cinquantaine d'interventions chirurgicales. Elles auront jusqu'au 31 mars 2010 pour s'y conformer, en obtenant un permis auprès du ministère de la Santé.

Des visites plus fréquentes

Chez les infirmières, on préfère attendre avant de commenter l'affaire.

« Nous en sommes à l'analyse de cette situation. Si une plainte est déposée dans ce cas, nous allons l'étudier. Mais les standards de pratique des infirmières sont les mêmes au privé et au public », souligne Carole Mercier, secrétaire générale de l'Ordre des infirmières.

La directrice générale de l'Ordre des inhalothérapeutes, Josée Prud'Homme, précise que l'Ordre visite chaque établissement, privé ou public, tous les cinq à sept ans. Selon elle, la nouvelle loi ne pourra qu'améliorer la qualité des soins dans les cliniques privées.

Environ 60 cliniques privées au Québec offrent des interventions chirurgicales. La clinique du Dr Crépeau a refusé de commenter le cas.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Valérie Castonguay (à l'extrême-droite) est morte à la suite d'une opération au nez en clinique privée. Sur la photo, sa mère, Danielle Roy, et sa sœur, Émilie Castonguay, en conférence de presse hier à Montréal.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VOIR LE MONDE.
AUCUN PAIEMENT AVANT LE MOIS DE MAI* ET 0% DE FINANCEMENT.**



SORENTO V6 EX LUXURY 2011 ILLUSTRÉ



RIO EX COMMODITÉ 2010 ILLUSTRÉ

TOUT NOUVEAU SORENTO

À partir de 23 995 $^ LOUEZ-LA A PARTIR DE 299 $*** PAR MOIS POUR 48 MOIS

- 2,4, 4 cylindres 16 soup deux CVVT, ou 3.5L, V6 24 soup deux CVVT engine en option
- Compatible avec les téléphones cellulaires mains libres *Bluetooth*®§
- Commande pour la radio sur le volant
- Sièges avant chauffants Sièges avant et miroirs latéraux chauffants
- 6 coussins gonflables et appeui-têtes avant à protection traumaitque

RIO 2010

ACHETEZ-LA ÀPARTIR DE 9 995 $‡ ET TAUX DE FINANCEMENT 0 %

- 1,6 L, 4 cyl. avec distribution à programme variable en option
- Chaîne stéréo AM/FM/CD/MP3 avec prises auxiliaires et USB pour iPod®
- Compatible avec les téléphones cellulaires mains libres *Bluetooth*®§
- Siège du conducteur réglable en 6 positions avec colonne de direction inclinable

AUTOROUTE: 5,8 L/100KM VILLE: 7,1 L/100KM> greenercars.org+ L'UN DES VÉHICULES LES PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT DANS SA CATÉGORIE



RONDO 2010 — RONDO EX 2010 ILLUSTRÉ

LOUEZ-LA À PARTIR DE 219 $*** PAR MOIS POUR 48 MOIS

- Moteur 4 cylindres de 2,4 L CVVT à 16 soupapes ou moteur V6 de 2,7 L CVVT offert en option
- Transmission automatique 5 vitesses Steptronic
- Système audio AM/FM/CD/MP3
- Prises d'entrés AUX et USB pour votre lecteur MP3
- Contrôle électronique de la stabilité et de la traction

AUTOROUTE: 7,5 L/100KM VILLE: 10,6 L/100KM>



FORTE 2010 — FORTE EX 2010 ILLUSTRÉ

ACHETEZ-LA ÀPARTIR DE 13 995 $‡ ET TAUX DE FINANCEMENT 0 %

- 2,0 L, 4 cyl. puissance de 156 ch ou 2,4 L, 4 cyl. puissance de 173 ch. en option
- Compatible avec les téléphones cellulaires mains libres *Bluetooth*®§
- Commande pour la radio sur le volant
- Verrouillage, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

AUTOROUTE: 5,8 L/100KM VILLE: 8,3 L/100KM>

NADA GUIDES .com Car of the Year+ LA VOITURE DE L'AN

5 ans de garantie
AVEC NOUS, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERTS
• GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
• SANS DÉDUCTIBLE

KIA MOTORS Surprenez la route MC

L'OFFRE PREND FIN LE 1 MARS. VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE KIA OU LE SITE KIA.CA

**La proposition « Ne payez pas avant mai » (report des paiements de 90 jours) s'applique aux offres de financement à l'achat sur tous les modèles Kia 2010 neufs. Le montant financé ne portera aucun intérêt pendant les 60 premiers jours du contrat de crédit. Par la suite, l'acheteur remboursera mensuellement le capital et les intérêts pour toute la durée du contrat. **Financement à 0 % offert pour les Rio, Rio5 et Forte 2010. Remise en argent variant selon le modèle et la version. Frais de livraison et de préparation de 1 455 $ exclus. ^PDSF de 23 995 $ pour le Sorento (SR540B) 2011. Frais de livraison et de préparation de 1 650 $ exclus. ***Mensualités de location pour les Rondo (RN751A) 2010 et Sorento (SR540B) 2011 de 219 $/299 $ pendant 48 mois à un taux annuel de 3,9 %/4,9 %. Acompte de 2 380 $/2 150 $. Crédit de location de 500 $/0 $. Obligation locative totale de 12 911 $/16 522 $ avec option d'achat de 8 585 $/10 658 $ au terme du contrat. Frais de livraison et de préparation de 1 650 $ exclus. Contrat autorisant 20 000 km par année (autres forfaits offerts), 0,10 $ le km excédentaire. ‡Le prix d'achat des Rio EX MT (R0542A)/Forte (F0540A) 2010 est de 9 995 $/13 995 $ et comprend une remise en argent de 3 700 $/1 800 $ fondée sur un PDSF de 13 695 $/15 795 $. Frais de livraison et de préparation de 1 455 $ exclus. Toutes les offres excluent les coûts d'immatriculation et d'assurance, les taxes, l'acompte et les frais d'administration variables des concessionnaires. Autres options de location et de financement offertes. Prix consentis à la discrétion des concessionnaires. Prix sous réserve de modification sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. >Consommation route/ville : Rio EX (R0542A) 2010 : 5,8 L (49 mi/gal)/7,1 L(40 mi/gal) ; Rondo MT 2010 (RN751A) : 7,5 L (28 mi/gal)/10,6 L (40 mi/gal) ; Forte EX (F0540A) 2010 : 5,8 L (49 mi/gal)/8,1 L (34 mi/gal ; Sorento 2,4 L MT (SR540B) 2011 : 7,4 L (38 mi/gal)/10,6 L (27 mi/gal). La consommation réelle peut varier. Ces données sont des estimations fondées sur les critères et les méthodes d'essai approuvés par le Gouvernement du Canada. Se reporter au Guide de consommation de carburant et aux étiquettes ÉnerGuide du Gouvernement du Canada. §Le logo et la marque verbale BluetoothMD sont des marques déposées qui appartiennent à Bluetooth SIG, Inc. Certains des véhicules annoncés peuvent comporter des accessoires en option ou de l'équipement installé après vente et différer de leur illustration. L'information contenue dans cette annonce était jugée exacte au moment de mettre sous presse. L'offre se termine le 1er mars 2010. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

ACTUALITÉS

Ogilvy Renault dans l'embarras

Un employé aurait fait des transactions suspectes

SOPHIE COUSINEAU

Dans les milieux d'affaires, c'est un secret de Polichinelle que les grandes transactions sont fréquemment éventées. À preuve, le volume de négociation boursière inhabituel qui précède souvent les annonces de fusions ou d'acquisitions d'entreprises. Mais les auteurs de ces délits d'initiés se font rarement pincer.

L'Autorité des marchés financiers (AMF), la police de la Bourse, vient toutefois de repérer des transactions hautement suspectes chez le grand patron de l'informatique du bureau montréalais du cabinet d'avocats Ogilvy Renault.

Entre avril 2006 et novembre 2009, Dominic Côté aurait acheté les actions de 17 entreprises avant que celles-ci ne fassent l'objet d'une annonce significative. Il revendait ces actions peu de temps après l'annonce, parfois le jour même, selon l'AMF. En trois ans et demi, ces opérations lui auraient permis d'empocher près de 523 000$.

L'AMF n'a pas encore terminé son enquête. Ainsi, aucune accusation n'a encore été portée contre Dominic Côté, qui travaille au bureau montréalais d'Ogilvy depuis 2002.

En attendant, l'AMF a toutefois obtenu une ordonnance qui interdit toute opération à Dominic Côté et qui bloque les comptes de courtage de cet informaticien. En lui accordant cette ordonnance, le Bureau de décision et de révision a noté que l'usage illégal de renseignements privilégiés est une « infraction grave ».

C'est une affaire hautement embarrassante pour Ogilvy Renault, l'un des plus grands cabinets d'avocat au pays, qui compte Yves Fortier et l'ancien premier ministre Brian Mulroney parmi ses associés. Elle touche son bureau le plus important, où pratiquent environ 200 des 450 avocats de la firme.

Informée par l'AMF, Ogilvy Renault a suspendu Dominic Côté sans solde et lui a interdit l'accès à ses bureaux et à ses ordinateurs. « C'est un employé qui a agi seul, à l'insu d'Ogilvy Renault, qui n'est pas visée par l'enquête », dit Marc Lacourcière, avocat principal du bureau montréalais.

En plus de collaborer à l'investigation de l'AMF, Ogilvy Renault a ouvert une enquête interne pour faire la lumière sur les agissements de son employé.

Réagissez sur le blogue de Sophie Cousineau à : blogues.cyberpresse.ca

Le match du Junior annulé sera reporté

Les cols bleus paieront le chauffeur de surfaceuse

KARIM BENESSAIEH

Le match du Junior de Montréal annulé par la Ville la semaine dernière faute de chauffeur de Zamboni aura finalement lieu demain comme prévu. Le syndicat des cols bleus a accepté hier matin d'annuler la grève de 24 heures des trois employés de l'aréna Denis-Savard de Verdun, dont l'indispensable chauffeur.

En fait, le syndicat paiera lui-même le salaire des trois cols bleus, a annoncé hier matin à *La Presse* le président du syndicat, Michel Parent. L'entente, déposée formellement devant la Cour supérieure en matinée par l'organisation du Junior, a été confirmée séance tenante par le juge, qui a estimé qu'elle ne violait pas le Code du travail.

La Ville a annoncé en fin de journée qu'elle ne contesterait pas cette décision. La rencontre de la Ligue de hockey junior majeur du Québec pourra donc avoir lieu demain. On y attend quelque 3000 partisans, et plus de 200 000 téléspectateurs pourront la regarder sur les ondes de Vox. Une cérémonie venant conclure une collecte de fonds pour les enfants atteints de la maladie de Lou Gehrig et de leucémie était également prévue. Le syndicat des cols bleus n'avait jamais été informé de l'impact désastreux qu'aurait eu sa grève de 24 heures, qui touchera demain l'arrondissement de Verdun, dénonce M. Parent.

EN BREF

Campagne municipale : Tremblay et Harel ont dépensé six fois plus que Bergeron

Gérald Tremblay et Louise Harel ont dépensé presque six fois plus que leur rival Richard Bergeron au cours de la dernière campagne municipale, révèlent les rapports de dépenses électorales des trois partis dans la course, publiés hier. L'Équipe Tremblay – Union Montréal a engagé 1,49 million de dollars pour promouvoir ses candidats. La plus grande part de cette somme, 871 000$, a servi à payer des publicités. Le parti de Louise Harel, Vision Montréal, a pour sa part dépensé 1,43 million, dont 507 000$ pour la publicité. Ces sommes sont colossales lorsqu'on les compare aux dépenses de Projet Montréal. La formation de Richard Bergeron n'a dépensé que 245 000$, dont 117 000$ pour la promotion. Projet Montréal estime qu'il a ainsi dépensé 2,30$ pour chaque vote qu'il a reçu, contre près de 10$ pour ses rivaux. – Martin Croteau

L'assureur américain AIG va revoir son système de primes de fin d'année

L'assureur américain AIG va revoir son système de rémunération pour mieux lier les primes de fin d'année à la performance des employés, d'après un communiqué publié hier. « Nous avons récemment lancé une initiative pour lier plus la performance à la rémunération », indique ce communiqué. « Lier la rémunération à la performance est (…) fondamental pour notre réussite future » et le « premier pas vers une culture d'entreprise de haute performance réside dans la mise en place de notes permettant de comparer la performance d'un individu à celle de ses pairs », ajoute-t-il. « Ces notes vont permettre d'assurer que notre personnel rende des comptes, soit reconnu et récompensé pour ses réalisations », conclut le communiqué. AIG, qui a reçu plus de 180 milliards US d'aides gouvernementales pour éviter la faillite, a déclenché une volée de critiques au début de février en versant 100 millions US de primes à ses employés, après avoir fait scandale il y a un an en versant 165 millions US de primes à certains cadres d'AIG. – Agence France-Presse

FLOWING LINES®
Diamants étincelants sertis sur or 18k ou platine
à partir de 1 200 $



KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS & GEMMOLOGUES DEPUIS 1954

MONTRÉAL
2195 rue Crescent
514.848.0595

NEW YORK
785 Madison Ave.
212.249.5700

PALM BEACH
210 Worth Ave.
561.832.4918

www.kaufmanndesuisse.ca

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2010-02-10

lotoquebec.com/video

1 25 000 $ 211417 — 2 50 000 $ 401530 — 3 100 000 $ 042532
décomposables

Numéros «Télé» 768486 118872 710132 (non décomposables) — Numéro boni 03

Édition La Poule aux Oeufs d'OR Soleil Spécial Gala
3 lots « 500$ + TV »* (non décomposables)
208A003 336A580 851A199

* Si « VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES » correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 prétirages, vous devez réclamer votre lot au plus tard le 20 février 2010 à 16 h 30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.

LOTTO 649 : 13 24 30 32 37 48 — 49 compl.
Québec 49 : 05 06 11 23 26 49 — 43 compl.

La Quotidienne : 3 326 / 4 3481
Banco : 06 08 21 24 30 31 32 38 39 40 42 49 53 54 55 56 64 65 68 69
Triplex : 10 16 22 28 34

Astro : Jour 09 - Mois DÉCEMBRE - Année 01 - Signe BALANCE
Extra 1225076

Édition La Poule aux Oeufs d'OR Soleil Spécial Gala

N'OUBLIEZ PAS DE VÉRIFIER VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES POUR UNE PARTICIPATION TÉLÉ!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Visitez notre salle d'exposition moderne récemment ouverte au 6025, rue Jean-Talon Est, Saint-Léonard.

Rabais jusqu'à 50%



MEUBLES PRIL

Ensemble de chambre à coucher en pin Newport - 7 mcx
1699$

• Bureau
• Miroir
• Commode
• 2 tables de nuit
• Lit complet (grand format)

Cette semaine seulement cour. : ~~3 499 $~~

5 EMPLACEMENTS
Laval / 1877, boul. Curé-Labelle / 450 688-1891
Saint-Léonard / 6025, Jean-Talon Est / 514 259-1890
Pierrefonds / 15757, boul. Gouin O. / 514 620-1890
Montréal / 3400, boul. Crémazie / 514 722-1890
Vaudreuil / 501, boul. Harwood / 450 455-9299

IL Y A 20 ANS, NELSON MANDELA SORTAIT DE PRISON

LE PARCOURS D'UN HOMME LIBRE

LAURA-JULIE PERREAULT

IL Y A 20 ANS AUJOURD'HUI QUE **NELSON MANDELA** A ÉTÉ LIBÉRÉ APRÈS 27 ANS D'EMPRISONNEMENT. RETOUR, EN 20 MOTS, SUR UNE VIE QUI A CHANGÉ LA FACE DE L'AFRIQUE DU SUD.



PHOTO ARCHIVES AP

Nelson Mandela recouvre la liberté après 27 ans derrière les barreaux, le 11 février 1990. Il est accompagné de son ancienne femme Winnie.

ROLIHLAHLA

Le 18 juillet 1918, naissance de Rolihlahla Mandela. Son prénom, choisi par son père, se traduit par «tirer les branches d'un arbre». Il a reçu son prénom anglophone, Nelson, lors de son premier jour d'école.

XHOSA

Peuple d'Afrique australe auquel appartient Mandela. Environ 7 millions de personnes parlent aujourd'hui la langue xhosa, une des 11 langues officielles de l'Afrique du Sud.



PHOTO OBED ZILWA, AP

Membres de la tribu Xhosa.

DROIT

Après un parcours universitaire maintes fois interrompu, Nelson Mandela a décroché un diplôme de droit et a ouvert le premier cabinet d'avocats noirs d'Afrique du Sud avec son ami Oliver Tambo en 1952.

GANDHI

L'avocat indien, qui a conçu son approche de la non-violence alors qu'il travaillait en Afrique du Sud, est l'une des inspirations de Nelson Mandela.

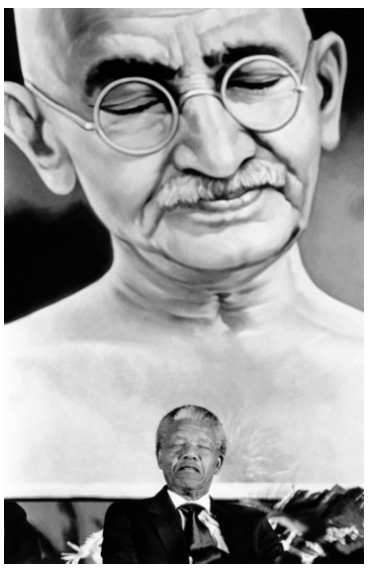


PHOTO P. MUSTAFA, AFP

À New Delhi, en 1990, Nelson Mandela sous un portrait de Gandhi.

APARTHEID

Ce système de ségrégation raciale a été érigé en mode de gouvernement en Afrique du Sud de 1948 jusqu'en 1994. Mandela s'est battu pendant 50 ans pour son abolition.

PARTI

Mandela a adhéré à l'African National Congress, un parti noir, dans les années 40. De 1962 à 1990, le parti a été interdit. En 1991, Mandela en est devenu président. Aujourd'hui, l'ANC domine la scène politique du pays.

SHARPEVILLE

Le 21 mars 1960, des policiers sud-africains ont ouvert le feu sur un groupe de manifestants noirs de ce *township*, tuant 69 d'entre eux. Cet événement a poussé Mandela à abandonner la théorie de la non-violence pour se joindre à la lutte armée contre l'apartheid.

WINNIE

La plus connue des trois épouses de Nelson Mandela, Nomzamo Winnie Mandela, était à ses côtés lors de sa libération il y a 20 ans. Le couple, marié en 1958, s'est séparé en 1992.



PHOTO SIPHIWE SIBEKO, REUTERS

Winnie Mandela

PRISONNIER

Condamné à perpétuité, Nelson Mandela a passé 27 ans de sa vie en prison, dont 18 à celle de Robben Island, où on lui a attribué le numéro 46 664.

NÉGOCIATIONS

Nelson Mandela a négocié en secret la fin de l'apartheid avec le gouvernement blanc. Les négociations, qui ont débuté en 1985, ont débouché sur la légalisation de l'ANC le 2 février 1990.

LIBÉRATION

Le 11 février 1990, Nelson Mandela a quitté à pied la prison de Victor Verster. Pour célébrer le 20e anniversaire de l'événement, Nelson Mandela a invité certains de ses anciens geôliers à souper le week-end dernier.

MADIBA

Surnom hérité de son clan, Madiba est aussi le surnom affectueux par lequel beaucoup de Sud-Africains désignent Nelson Mandela.

NOBEL

En 1993, pour avoir mis fin à l'apartheid, Nelson Mandela a reçu le prix Nobel de la paix conjointement avec le président sud-africain Frederik De Klerk.



PHOTO RICK WILKING, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

En 1998, Bill Clinton a été reçu par Nelson Mandela pour une visite guidée dans la cellule dans laquelle il a passé 18 ans.

BIOGRAPHIE

Écrite en partie alors qu'il était en prison, la biographie de Mandela, *La longue marche vers la liberté*, a été vendue à plus de 6 millions d'exemplaires.

DISCOURS

Avec les lunettes de sa femme sur le nez, Mandela a prononcé le premier discours qui a suivi sa libération à l'hôtel de ville du Cap.

PRÉSIDENT

Élu en 1994 lors des premières élections démocratiques de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela a démissionné en 1999, après un seul mandat.

POING

En sortant de prison en 1990, Nelson Mandela a fait un geste qui lui avait été interdit pendant 27 ans: il a levé le poing droit, symbole de la lutte des Noirs pour l'égalité.

PHOTO TREVOR SAMSON, AFP

RÉCONCILIATION

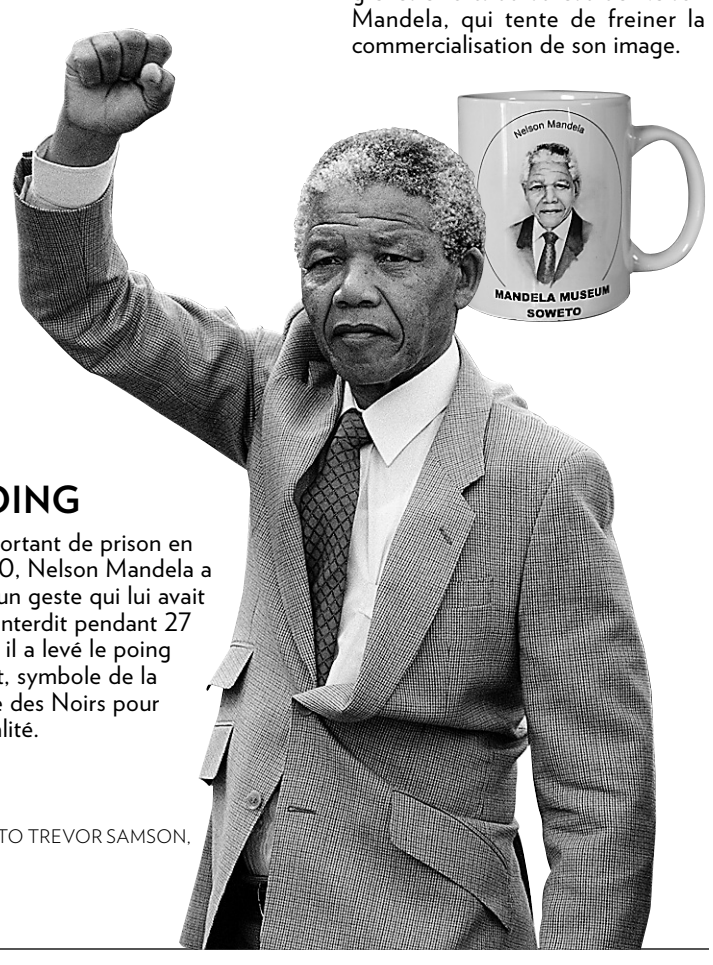
Réconcilier les divers groupes raciaux du pays après plus de 65 ans d'apartheid a été la priorité de Nelson Mandela lorsqu'il était au pouvoir.

FONDATION

Retiré de la vie politique depuis 1999, Nelson Mandela, âgé de 92 ans, est aujourd'hui à la tête de la Fondation Mandela, qui fait la promotion de la mémoire et du dialogue.

ICÔNE

Nelson Mandela est une marque qui vend. T-shirts, statues, porte-clés à son effigie sont monnaie courante en Afrique du Sud, malgré les efforts du bureau de Nelson Mandela, qui tente de freiner la commercialisation de son image.



Une avalanche fait 166 morts en Afghanistan

D'APRÈS AP

KABOUL — Le ministère afghan de l'Intérieur a annoncé hier que 166 personnes ont été tuées par les avalanches qui se sont abattues sur les routes montagneuses situées au nord de Kaboul. Des centaines d'autres étaient toujours prises au piège, et quelque 2600 personnes ont pu être secourues.

Le porte-parole du Ministère, Zemeri Bashary, a précisé que les secours avaient découvert 166 corps dans le col de Salang. Selon Bashary, 2,5 km de routes ont été dégagés pour le passage des ambulances, des bulldozers et d'autres véhicules indispensables.

Les avalanches se sont produites lundi, après de fortes chutes de neige sur le col de Salang, qui relie Kaboul à Mazar-e-Charif, dans le nord du pays.



CÉLÉBRATION DES TUQUES BLEUES
le 18 février 2010
ÉVÉNEMENT BÉNÉFICE
sur le MONT ROYAL

les amis de la montagne
Les tuques bleues

PRÉSENTÉE PAR
Partenaire principal – Or
Financière Manuvie

Argent
ATMOSPHERE
The ATWATER
MANSFIELD CLUB ATHLETIQUE

Avec le support de
TUBBS SNOWSHOES
ATLAS SNOW-SHOE COMPANY

Partenaire média
LA PRESSE

Coprésidents d'honneur

Cyril Bendahan
Vice-président, Assurance collective, région du Québec Financière Manuvie

Erik Ryan
Président du conseil de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et vice-président principal, Communications et relations externes, Rio Tinto Alcan

Les places sont limitées !
514 843-8240, poste 239 • www.lemontroyal.qc.ca



19 au 21 février 2010
Place Bonaventure
200 EXPOSANTS
8e SALON DU Vélo DE MONTRÉAL
Vélos | Vêtements | Composantes | Accessoires | Circuits cyclables | Voyages

AU PROGRAMME
> Les plus grandes marques de vélo
> Les nouveautés et tendances 2010 de la mode cycliste
> Le Théâtre du vélo La Presse et ses grandes conférences
> La piste d'essais spécialement aménagée

SECTION CYCLOTOURISME
> La plus importante présentation cyclotourisme au Canada
> Les plus belles destinations à vélo au Québec et en Ontario
> Nouvelles escapades et randonnées familiales
> Le Théâtre Évasion pour tout découvrir sur le cyclotourisme

CONCOURS LA PRESSE cyberpresse.ca
PARTEZ À VÉLO !
Vendredi : 12h à 21h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche : 10h à 17h
Dimanche : Journée familiale GRATUIT POUR LES ENFANTS !
www.salonduvelo.com

évasion
LA PRESSE cyberpresse.ca
CHAMPIONNATS DU MONDE MOUNTAIN BIKE & TRIAL UCI
FQSC



PHOTO CARLO ALLEGRI, REUTERS

Scène inusitée à Times Square, où un bonhomme de neige salue les passants. S'il faut se fier au maire Michael Bloomberg, la vie reprendra son cours normal aujourd'hui à New York.



PHOTO MANUEL BALCE CENETA, AP

À Washington, le gouvernement fédéral a fermé ses portes… à quelques exceptions près, dont la Maison-Blanche et une partie du Congrès. Les fondeurs s'en donnent à coeur joie.

Et rebelote, la neige !

Washington essuie sa deuxième tempête en moins d'une semaine, et New York y goûte aussi

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Cette fois-ci, New York n'a pas été épargné: comme Washington et plusieurs autres villes de la côte est des États-Unis, la Grosse Pomme a essuyé hier une tempête de neige accompagnée d'un fort blizzard qui a entraîné la fermeture de ses écoles publiques et des Nations unies, sans toutefois la paralyser complètement.

« Nous sommes des New-Yorkais. Ce n'est pas 10 po (25,4 cm) de neige qui nous empêcheront d'aller travailler », a affirmé Kellie Harvey, emmitouflée dans un parka, en attendant un autobus en fin de matinée dans la 14e Rue, à Manhattan.

À 16 h, la première tempête de neige de 2010 à New York avait laissé 17,8 cm à Central Park, où quelques sportifs ont bravé le mauvais temps pour faire du ski de fond. Malgré ce blizzard qui donnait à la neige une trajectoire horizontale, des âmes intrépides ont également été vues dans le quartier des théâtres, où Broadway a fait honneur à son dicton: *The show must go on*.

Il n'en a pas été de même à Washington, où le gouvernement fédéral a fermé ses portes en raison de la deuxième tempête de neige en moins d'une semaine, à quelques exceptions près, dont la Maison-Blanche et une partie du Congrès. Au total, ce sont près de 230 000 fonctionnaires qui ont été priés de rester chez eux, tandis que les équipes de déneigement tentaient de dégager les voies de communication avec 250 chasse-neige, un nombre qui convient aux besoins normaux de cette ville du Sud.

Mais les temps sont anormaux à Washington. Pas encore remise de la tempête baptisée « snowpocalypse » qui l'a ensevelie sous 60 cm de neige au cours du dernier week-end, la capitale nationale en a reçu environ 30 cm de plus hier.

Les édifices fédéraux seront de nouveau fermés demain à Washington, alors que les écoliers de la ville auront congé pour le reste de la semaine.

Baltimore en a également bavé hier, au point où les autorités municipales ont décidé d'interdire la circulation routière, à l'exception des véhicules d'urgence. Des milliers de foyers restaient privés d'électricité au Maryland et en Pennsylvanie.

Records

L'accumulation de neige a dépassé les records pour la saison à Washington et à Baltimore. On parle de 166,62 cm pour Baltimore et de 139,5 cm pour Washington, soit 1 cm de plus que le précédent record datant de l'hiver 1898-1899.

S'il faut se fier au maire de New York, Michael Bloomberg, la vie reprendra son cours normal aujourd'hui dans la métropole américaine, qui dispose de 1600 chasse-neige pour dégager ses quelque 10 000 km de rues et d'autoroutes.

« Nous prévoyons que les artères majeures seront complètement dégagées au cours de la nuit, et cela signifie que les écoles publiques ouvriront de nouveau leurs portes demain (aujourd'hui) », a déclaré le maire Bloomberg lors d'une conférence de presse. « Je suis désolé pour ceux qui voulaient une autre journée de congé. »

La tempête de neige a évidemment perturbé le transport aérien. Des centaines de vols ont été annulés dans les aéroports de la côte Est.



PHOTO FEISAL OMAR, REUTERS

Dans le sud de Mogadiscio, une barricade est gardée par des insurgés islamistes. Selon des témoins, des camions chargés de combattants shebab affluent vers la capitale, où le gouvernement prépare une offensive majeure.

SOMALIE

Forces armées et insurgés fourbissent leurs armes

D'APRÈS L'AFP

MOGADISCIO — Des centaines d'insurgés islamistes lourdement armés ont afflué hier à Mogadiscio pour parer une offensive imminente des forces pro-gouvernementales, qui a déjà provoqué l'exode de nombreux civils vers la périphérie de la capitale.

Au moins 11 civils ont été tués hier après-midi dans des échanges d'artillerie entre insurgés, soldats gouvernementaux et force de paix de l'Union africaine (AMISOM).

Dans un de ces duels d'artillerie qui secouent régulièrement Mogadiscio, des obus de mortiers se sont abattus sur le quartier et bastion shebab de Bakara, peu après un tir de mortier visant le quartier général de l'AMISOM.

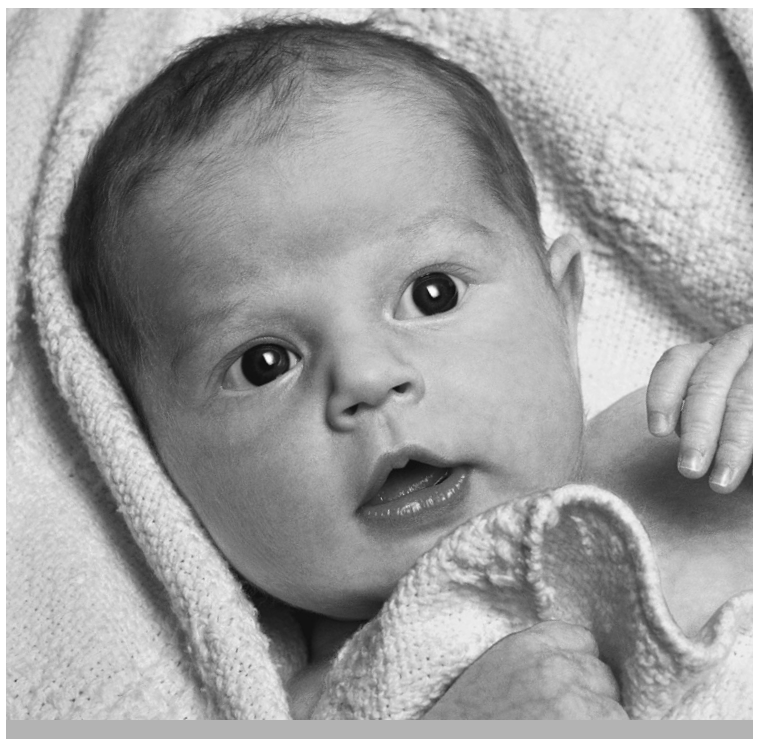
Une source au sein de l'Union africaine a démenti qu'il s'agissait d'une riposte de la force de paix. « Nous avons effectivement bombardé aujourd'hui, mais pas cette zone-là », a expliqué cette source, attribuant l'origine des tirs sur Bakara à des soldats pro-gouvernementaux, en représailles à différents incidents en ville. Des témoins dans le corridor d'Afgoye, route en périphérie sud-ouest de la capitale, ont de leur côté fait état de l'entrée dans la ville de 18 camions chargés de combattants shebab au cours de la nuit de mardi à hier.

Certains de ces camions, arrivés en provenance de la région de Bay et Bakol, convoyaient des pièces d'artillerie lourde.

« J'ai vu des centaines de combattants shebab se déployer ce matin autour du quartier de Hodan. Ils étaient lourdement armés, équipés de mitrailleuses et de batteries antiaériennes », a raconté Abdulahi Adan Anwara, habitant de ce quartier tenu par les islamistes.

Des résidants du district de Karan, dans le Nord, ont également fait état du renforcement des positions shebab dans le nord de la capitale.

Le gouvernement de transition (TFG) annonce depuis plusieurs semaines son intention de lancer prochainement, avec le soutien de l'AMISOM, une offensive majeure à Mogadiscio contre les insurgés shebab, qui se réclament d'Al-Qaeda, et leurs alliés du Hezb al-Islam.



Quand maman va, tout va.

Bien manger est plus qu'un plaisir. Pour les futures mamans, c'est même un geste qui a une influence déterminante sur la santé de leur bébé.

C'est pourquoi la Fondation OLO aide chaque année des milliers d'entre elles qui vivent dans la pauvreté en leur donnant oeufs, lait, jus d'orange, vitamines et minéraux. Afin que leurs bébés naissent en santé.

En février, chaque fois que vous achetez du lait Québon, Québon verse 5 cents à la Fondation OLO*.

Vous pouvez vous aussi faire la différence. Pour faire un don, visitez fondationolo.ca.

*Jusqu'à concurrence de 25 000$.

Fondation OLO pour naître en santé

Québon Bien choisir. Bien grandir.

Fondation Marcelle et Jean Coutu

Super Écran

EUROPE 2010
LA RUÉE VERS L'EST POUR VOS PROCHAINES VACANCES



LE TOUR DU GLOBE

IRAN

Sanctions américaines

Les États-Unis, qui travaillent avec leurs alliés à de nouvelles mesures contre l'Iran en raison de son programme nucléaire, ont unilatéralement annoncé hier le renforcement de leurs sanctions contre les Gardiens de la révolution. Ces mesures visent en particulier des entreprises liées à la puissante armée idéologique du régime islamique, pour tenter d'étrangler ses rentrées d'argent. – AFP



PHOTO ATTA KENARE, AFP

Les Gardiens de la révolution sont visés par Washington.

ITALIE

Retour critiqué au nucléaire

Le gouvernement a approuvé définitivement le décret sur les modalités de retour au nucléaire, mais l'opposition à l'atome reste vive dans le pays qui y avait renoncé par référendum, il y a plus de 20 ans, après la catastrophe de Tchernobyl. La construction de centrales démarrera en 2013. Leur mise en service est prévue en 2020. – AFP

UKRAINE

Éviter la crise

Viktor Ianoukovitch, vainqueur de l'élection présidentielle ukrainienne, a appelé hier sa rivale, la première ministre Ioulia Timochenko, à éviter une nouvelle crise dans le pays, alors que l'équipe de cette dernière a jugé que le vote avait été falsifié. M. Ianoukovitch a remporté la victoire avec 48,95 % des suffrages, contre 45,47 % à M^me^ Timochenko. – AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

65,5 %

Les autorités sont responsables de près des deux tiers (65,5 %) des agressions de journalistes en 2009 au Mexique, un des pays les plus dangereux au monde pour la profession, 6,15 % seulement étant le fait du « crime organisé », ont affirmé deux organisations de défense de la liberté d'expression. – AFP

FRANCE

Controverse autour d'un portrait de Pétain

MARC THIBODEAU

PARIS — Le portrait du maréchal Philippe Pétain, qui a dirigé le gouvernement collaborationniste de Vichy durant la Seconde Guerre mondiale, peut-il orner les murs d'une mairie française ?

C'est l'épineuse question que devra trancher sous peu un tribunal administratif du nord du pays pour régler un conflit entre une petite commune normande, Gonneville-sur-Mer, et le préfet de la région du Calvados, Christian Leyrit.

Le 21 janvier, ce dernier a demandé « fermement » par lettre au maire de la commune, Bernard Hoyé, de retirer le portrait du général de la salle des cérémonies, où il se trouve depuis des décennies parmi une série de portraits officiels de chefs d'État français.

Le préfet, alerté à l'automne de la situation par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), a relevé que Philippe Pétain « n'a jamais été président de la République » et qu'il a été condamné à mort après la guerre pour « haute trahison ». Cette peine a finalement été commuée en prison à perpétuité par Charles de Gaulle.

Déportés par la France

« Ensuite, il n'est point besoin d'insister sur les agissements de cette autorité de fait (…) qui ont permis ou facilité la déportation à partir de la France de personnes victimes de persécutions antisémites », a précisé le préfet en référence aux milliers de Juifs français déportés vers les camps de concentration durant la guerre, avec l'aide de la police nationale.

Loin de se montrer intimidé, le maire de la commune a convoqué une réunion des conseillers pour décider de la marche à suivre face à la sommation préfectorale. Il a ensuite fait savoir que le portrait demeurerait « en l'état » jusqu'à ce qu'une action juridique soit entreprise pour amener un tribunal à trancher le litige.

Il ne s'agit aucunement de chercher à réhabiliter Philippe Pétain, affirme l'élu municipal, qui refuse d'accorder d'autres entrevues au sujet de la polémique. « Qu'on le veuille ou non, Pétain appartient à notre passé. Avec le genre de raisonnement de la LICRA, pourquoi ne pas le supprimer des encyclopédies et des manuels d'histoire ? » a-t-il dit à la mi-janvier dans un entretien au site web du *Monde*.

L'organisation antiraciste croit pour sa part que le portrait du chef du régime de Vichy « porte atteinte au respect de la mémoire des victimes et de leurs familles qui ont eu à souffrir des décisions » de ce régime.

Déshonneur de la collaboration

L'avocat de la LICRA, Daniel-Charles Badache, est d'avis que la commune contrevient au droit constitutionnel en affichant un portrait du maréchal Pétain dans un établissement symbolisant la République de France.

L'avocat de la LICRA est doublement concerné par l'affaire puisque son père, juif lituanien arrivé en France dans les années 30, a été déporté vers les camps de concentration après avoir participé à un attentat contre un convoi ferroviaire allemand. « Il a été arrêté par la police française », souligne-t-il.



PHOTO THOMAS MUKOYA, REUTERS

Des gardes forestiers kényans ont rabattu hier un troupeau de zèbres vers un enclos, dans la réserve privée de Soysambu.

Transfert spectaculaire de 7000 zèbres au Kenya

Ils serviront de proies aux lions

D'APRÈS L'AFP

RÉSERVE DE SOYSAMBU — Dans une opération sans précédent au Kenya depuis 2005, le Service de la faune (KWS) a entamé hier le spectaculaire transfert de milliers de zèbres vers le parc d'Amboseli, frappé par la sécheresse, où ils serviront de gibier aux hyènes et aux lions.

Dès l'aube, les hélicoptères des gardes forestiers du KWS ont survolé la réserve privée de Soysambu, dans la vallée du Rift, et ont rabattu des troupeaux de zèbres galopant dans la plaine vers un enclos fait de bâches et en forme d'entonnoir.

Par vingtaines, les zèbres ont ensuite été embarqués dans des camions qui ont pris la route du parc national d'Amboseli, à environ 300 km plus au sud, vers la frontière tanzanienne.

Le KWS prévoit transférer ainsi près de 7000 de ces mammifères, au cours d'une opération qui durera jusqu'au 28 février et coûtera 1,3 million de dollars.

Elle vise à repeupler Amboseli en gibier et éviter que les lions et les hyènes n'attaquent les troupeaux de bétail aux alentours de ce parc national, l'une des principales attractions touristiques du pays.

Conséquence de la sécheresse qui touche depuis plusieurs années l'Afrique de l'Est, et le Kenya en particulier, des milliers de zèbres et de gnous sont morts l'an dernier à Amboseli.

cyberpresse.ca

Le blogue de PATRICK LAGACÉ

Intervenez et commentez.



http://blogues.cyberpresse.ca/lagace

Jamais un athlète canadien n'aura remporté l'or aussi souvent



Chantal Petitclerc raconte l'histoire émouvante et fabuleuse de ses derniers jeux.

LES ÉDITIONS LA PRESSE

En vente en librairie ou sur **librairie.cyberpresse.ca**

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Un cadeau des Grecs



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Les dirigeants des 27 pays membres de l'Union européenne sont réunis aujourd'hui à Bruxelles pour convenir de mesures qui empêcheront les ennuis financiers de la Grèce de se répercuter sur tout le continent. Le risque est réel. Il met en évidence la principale faiblesse de la monnaie commune depuis sa création il y a 11 ans, l'absence de mécanismes garantissant que les pays dont l'euro est la devise s'imposent une stricte discipline budgétaire.

Des économistes réclament l'instauration en Europe d'un «fédéralisme budgétaire».

En principe, les pays membres de la zone euro doivent respecter certaines règles. Par exemple, leur déficit budgétaire annuel ne doit pas dépasser 3 % du PIB et leur dette ne doit pas peser plus lourd que 60 % du PIB. En réalité, plusieurs pays ont impunément ignoré ces plafonds dans le passé.

Cette fois-ci, la situation est plus grave. Fragilisés par la récession, les États dont les finances étaient déjà en mauvais état se retrouvent à quelques pas du précipice. C'est surtout le cas de la Grèce, qui a fait peu d'efforts au cours des dernières années pour assainir ses finances. En 2009, le déficit du gouvernement grec a atteint 12,7 % du PIB. La dette publique frôle les 113 % du PIB. Si on ne lui lance pas une bouée de sauvetage, Athènes sera incapable d'assumer ses obligations auprès des prêteurs. Les banques détentrices de titres grecs subiront des pertes importantes, les craintes concernant d'autres maillons faibles de l'UE (Irlande, Portugal, Espagne, Italie) seront exacerbées. Plus inquiétant encore, la crédibilité de l'euro, deuxième devise du monde, sera minée.

C'est pourquoi il est devenu évident, au cours des derniers jours, que les pays membres trouveront un moyen de voler à la rescousse du gouvernement du premier ministre George Papandreou. Les décisions qui seront annoncées à l'issue de la rencontre de Bruxelles ne régleront toutefois pas le problème de fond de la zone euro. Comme l'explique *The Economist*, «la crise grecque confirme qu'il était insensé de réunir autour d'une même devise des pays très différents sans prévoir un mécanisme, telle une autorité fiscale centrale, qui serait en mesure de confronter les déséquilibres internes de l'union».

Pour cette raison, plusieurs économistes réclament l'instauration en Europe d'un «fédéralisme budgétaire». Si la crise actuelle forçait une telle évolution, elle n'aurait pas été vaine. Toutefois, c'est une voie que n'emprunteront pas les chefs de gouvernement, jaloux qu'ils sont de la souveraineté de leurs pays respectifs.

Il reste que, s'ils veulent préserver l'euro, les dirigeants européens devront sans doute se résoudre un jour à une plus forte intégration budgétaire. À ce sujet, l'économiste allemand Dieter Wermuth exprime le principe que les Québécois ont souvent entendu de la bouche de l'ancien premier ministre, feu Robert Bourassa: «Une union monétaire ne peut pas se passer d'une politique financière commune, ou plus précisément d'une union politique.»

Des règles plus strictes



NATHALIE COLLARD
nathalie.collard@lapresse.ca

En mai 2008, une jeune femme âgée de 25 ans, Valérie Castonguay, est morte de façon tragique à la suite d'une septo-rhinoplastie, une chirurgie esthétique du nez pratiquée dans une clinique privée. Après des complications en salle de réveil, M^me^ Castonguay a été transférée aux soins intensifs de l'Hôpital général de Montréal où elle s'est éteinte le lendemain après-midi.

À partir du 31 mars, les cliniques privées seront soumises à un contrôle étroit de la part du ministère de la Santé.

Une mauvaise administration d'oxygène serait à l'origine du pneumothorax ayant causé sa mort. Dans son rapport rendu public récemment, le coroner Paul G. Dionne écrit: «Le décès de la patiente semble suggérer que dans la partie salle de réveil, des standards n'ont peut-être pas été respectés.»

La mort de M^me^ Castonguay rappelle celle tout aussi tragique de Micheline Charest, morte en avril 2004 des suites d'une opération également pratiquée dans une clinique de chirurgie esthétique privée.

L'ex-PDG de Cinar avait été laissée sans surveillance en salle de réveil après une longue intervention de six heures. Dans son rapport, le coroner Jacques Ramsay avait constaté, entre autres, que l'alarme de l'équipement de mesure de l'oxygène dans le sang n'était pas en fonction au moment des complications. Le décès très médiatisé de M^me^ Charest avait ravivé le débat entourant les contrôles et la surveillance dans les établissements privés qui pratiquent des chirurgies.

Presque six années ont passé et ces cliniques ne sont toujours pas soumises à un contrôle étroit de la part du ministère de la Santé. Et elles ne le seront pas avant le 31 mars prochain, lorsque sera appliquée la loi 34 qui encadre davantage la pratique dans les centres médicaux spécialisés. En vertu de cette loi, les cliniques privées devront désormais obtenir une accréditation du Ministère pour pouvoir pratiquer des interventions.

En conférence de presse hier, l'avocat qui représente les parents de M^me^ Castonguay, M^e^ Jean-Pierre Ménard, a émis le souhait que les critères imposés par le ministère de la Santé soient très stricts en matière d'inspection, d'organisation du travail et de formation du personnel auxiliaire.

Justement, le ministère de la Santé, le Collège des médecins et les différentes associations professionnelles travaillent actuellement à établir ces fameux critères. Il faut souhaiter que cette négociation, car c'en est une, ne se fasse pas au détriment de la sécurité des patients.

Dans son rapport sur la mort de Micheline Charest, publié en octobre 2006, le coroner Jacques Ramsay écrivait ceci: «La chirurgie privée, au surplus non conventionnée, en est encore à ses balbutiements au Québec et elle évolue dans un flou juridique en constante évolution. J'estime que les standards du secteur privé devraient surpasser ceux du secteur public ou, à tout le moins, être du même niveau, jamais inférieurs.»

Depuis, le nombre de cliniques privées s'est multiplié. Malheureusement, les observations du coroner Ramsay demeurent plus pertinentes que jamais.



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

OPINION

L'euro viable à long terme?

Un défaut sur la dette de la Grèce serait désastreux pour la crédibilité de la monnaie commune

LAURENT DESBOIS



L'auteur est président de la Société d'Investissements Fjord Capital.

À la suite des préoccupations créées par la montée exponentielle de la dette publique aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'attention se tourne maintenant vers certains pays européens. Même si, dans l'ensemble, la situation fiscale est meilleure en Europe que dans ces pays anglo-saxons, des membres de la zone euro, comme l'Espagne, le Portugal et surtout la Grèce, font face à de sérieux problèmes de financement à cause de leur dette élevée et croissante.

Lors de la création de l'euro, pour que les Allemands acceptent de s'associer monétairement avec un maillon faible comme la Grèce, il fallait que celle-ci modère ses dépenses publiques. Depuis son indépendance, les Grecs ont été en défaut de paiement sur leur dette presque la moitié du temps. La Grèce n'a donc pas fait partie de l'euro dès 1999 (la drachme n'a été abandonnée qu'en 2001), puisqu'elle ne respectait pas les critères fiscaux imposés essentiellement par l'Allemagne en retour de l'abandon de son bien-aimé deutsche mark. Ces critères, pour les membres de la zone euro, étaient de limiter leur déficit à 3 % du PIB, et la dette à 60 % du PIB.

Pourtant, les pays européens dits périphériques, soit l'Irlande, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, ont été les grands bénéficiaires de l'euro, une fois qu'ils ont adopté cette devise. Ainsi, les coûts de leurs dettes ont été réduits grâce au remplacement des monnaies nationales par l'euro, ce qui a éliminé la prime de risque reliée à la dévaluation de ces anciennes devises. En outre, l'intégration de ces États à l'Europe semblait avoir diminué aussi leur risque de défaut de paiement. Or, tout cela n'a pas empêché des pays comme la Grèce de continuer de s'endetter de façon excessive.



PHOTO BLOOMBERG NEWS

La Grèce a abandonné la drachme au profit de l'euro en 2001, le temps de respecter certains critères économiques européens, notamment de limiter le déficit du pays à 3 % du PIB et la dette à 60 % du PIB.

Aujourd'hui, si la Grèce n'est pas le seul pays à faire face à une dette élevée et des comptes extérieurs en déficit, les défis financiers qu'elle doit relever sont particuliers. Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont aussi de grands déficits (autour de 12 % du PIB), mais leur dette totale est plus faible que celle de la Grèce et ils ont eu recours à la dévaluation de leur devise, pour stimuler leurs exportations. Ces pays anglo-saxons ont la possibilité essentiellement d'avoir recours à l'inflation pour réduire le fardeau réel de la dette. Or, cela ne peut être le cas de la Grèce, qui emploie la monnaie commune qu'est l'euro et ne peut donc procéder à une telle dévaluation. De plus, l'euro est demeuré surévalué à cause de la dévaluation du dollar et de la livre sterling, ce qui rend les exportations moins compétitives.

Il ne reste alors que deux options aux Grecs: un défaut de paiement sur leur dette ou une grande réforme des finances de leur pays. Cette seconde possibilité implique évidemment des coupures de dépenses majeures dans la fonction publique et ses régimes de retraite, une réforme fiscale (mesures pour combattre l'évasion fiscale et augmentation d'impôt) ajoutée à un financement temporaire de la dette par des États comme l'Allemagne. Mais de tels choix sont-ils possibles?

Un défaut sur la dette serait désastreux pour la crédibilité de l'euro et pour les détenteurs de la dette grecque, surtout les Allemands et les Français, qui détiennent conjointement 42 % de celle-ci. Le reste de l'Europe désirera éviter cette éventualité en aidant financièrement la Grèce. Par contre, on demandera aussi en retour une réforme majeure des finances publiques de ce pays afin de régler le problème. Les Grecs accepteront-ils ce qu'ils n'ont jamais accepté auparavant?

À long terme, par contre, les problèmes structurels demeurent entiers, ce qui révèle le talon d'Achille de l'euro: non seulement il n'est pas accompagné d'une union politique (et d'une union fiscale, du moins en partie comme au Canada), mais il n'a pas éliminé les barrières culturelles ou nationales entre pays européens.

L'euro demeure une très grande expérience économique, politique et sociale dont nous ne connaissons pas encore l'aboutissement. Il reste beaucoup de doutes sur la viabilité à long terme d'un tel projet, dans un contexte de souverainetés multiples et d'une hétérogénéité économique et culturelle à la grandeur de l'Europe.

Les Grecs accepteront-ils une réforme majeure de leurs finances publiques, ce qu'ils n'ont jamais voulu auparavant?



LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito

C'est pas écologique, c'est politique par André Pratte

EXCLUSIF À CYBERPRESSE

Érosion de la gratuité des services médicaux
cyberpresse.ca/erosion

À BIEN Y PENSER

Le député de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, vient de se voir nommer à la commission parlementaire sur l'administration publique. Effet du décalage horaire ou amnésie partielle du premier ministre Charest? C'est comme s'il venait de nommer un pyromane directeur du Service des incendies de Montréal.

— Robert Giroux, Lachenaie

FORUM

Les expulsions de Kahnawake



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Est-il tolérable qu'aux portes de Montréal subsiste une enclave où l'obsession de la pureté raciale tient lieu de politique? C'est ce qui se passe à Kahnawake, où le conseil de bande compte chasser de la réserve 26 « non-Mohawks », presque tous des hommes blancs cohabitant avec des Amérindiennes.

Briser des familles, priver des femmes de leur mari et des enfants de leur père au nom de la pureté du sang? Il y a un nom pour cela et ça s'appelle le racisme… lequel n'est pas plus excusable s'il vient d'un groupe ethnique minuscule que s'il est le fait d'un puissant régime comme l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid.

Briser des familles au nom de la pureté du sang? Il y a un nom pour cela et ça s'appelle le racisme.

Cessons donc de nous payer de mots. Kahnawake n'a rien d'un État souverain. Ce sont les contribuables canadiens qui subventionnent ses institutions et ses exonérations fiscales. C'est le Québec qui a construit les routes qu'empruntent ses citoyens pour aller travailler ou se divertir, les hôpitaux où ils vont se faire soigner et les collèges où ils vont s'instruire. Kahnawake fait partie du Québec et du Canada. Or, au Québec et au Canada, les citoyens n'ont-ils pas des recours contre la discrimination raciale?

On ne le dirait pas, à voir la lâcheté avec laquelle les gouvernements ont réagi. Le gouvernement Charest, avec l'indolence qui le caractérise, regarde ailleurs sous prétexte que les affaires indiennes sont de juridiction fédérale. Mais qu'attendre d'un gouvernement qui accepte que des portions de son territoire soient des « no-go zones » pour la SQ?

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Chuck Strahl, se déclare impuissant – une affirmation contestée, notamment par la présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec qui estime, à l'instar de plusieurs juristes, que le ministre a le pouvoir d'invalider la décision.

« Ces décisions (d'expulsion) sont prises par les Premières Nations sur leurs terres », plaide mollement le ministre. Faux. Les Amérindiens n'ont pas plus le droit de faire n'importe quoi sur leurs terres que les Blancs dans leurs propres maisons. Il y a des lois, ici, et des chartes de droit.

Le NPD reste sur la clôture. Thomas Mulcair « comprend » à la fois les Mohawks et ceux qui réprouvent la discrimination raciale. Tout le monde a raison, donc il n'y a pas de problème!

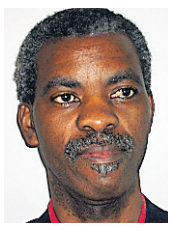
Cerise sur le gâteau, l'intervention ahurissante de Louis Bernard, qui passa longtemps pour l'homme sage du PQ. Il appuie l'ordre d'expulsion au nom de la « survie culturelle »: « Comment (un peuple de 8000 personnes) pourrait-il permettre que par mariage ou cohabitation, de plus en plus de non-Mohawks viennent s'établir sur son territoire? » Voilà bien la pire dérive du nationalisme identitaire, quand on subordonne les libertés individuelles les plus élémentaires (comme l'intégrité de la cellule familiale) aux « droits » collectifs. Pire, M. Bernard estime que ces expulsions sont « un geste de défense identitaire tout à fait analogue à la loi 101 »! Est-il en train de nous dire que la loi 101 était d'inspiration raciste?

Michael Ignatieff est le seul politicien, jusqu'à présent, qui a eu le courage de se tenir debout. « Nous sommes en faveur de la protection et du développement de la culture autochtone, a-t-il déclaré, cependant séparer des familles n'est pas acceptable. » Bien dit… encore qu'il y ait un hic: M. Ignatieff s'oppose au démantèlement de familles déjà constituées; accepterait-il que le conseil de bande empêche les unions mixtes, en interdisant aux Mohawks de se mettre en ménage avec un non-Mohawk sous peine de perdre tous leurs droits ancestraux? Ce ne serait pas mieux.

UNE VALEUR AJOUTÉE

Sur le plan économique, des immigrants font rentrer au pays plus d'argent neuf qu'ils n'en reçoivent

FRANÇOIS MUNYABAGISHA



L'auteur est directeur de Relais Canada International à Drummondville.

L'immigration est souvent perçue et présentée comme une source de main-d'œuvre, une solution à un déficit démographique. Sans être erronée, une telle vision occulte des pans de contributions des immigrants à leur nouvelle société.

Un immigrant, qu'importe sa motivation, est en partant un entrepreneur. Entendons qu'entreprendre, c'est prendre des risques monnayables. Et qui dit risque traduit l'inconnu. En quittant son pays, l'immigrant va vers l'inconnu, à la recherche d'un trésor. C'est toujours dans l'inconnu que se trouve caché, le trésor. L'immigration ouvre à de nouvelles réalités, à des désillusions tout comme à des occasions nouvelles d'accomplissement, en emploi, en art, en entreprise, en politique, etc.

De tout temps, des immigrants ont un apport dont on ne parle pas, sinon à rabais. Culturellement, j'en passe. Sur le plan économique, des immigrants font rentrer au pays plus d'argent « neuf » qu'ils n'en prennent.

En 2009, Mohamed a exporté vers la Tunisie la friperie pour 120 000$. En emploi, il a gagné à peine 40 000$, dont il a investi le tiers dans le démarrage de son entreprise. Mon autre client, Samir, a exporté des rétro-chargeurs et des pelles usagées pour plus de 250 000$. Son revenu d'emploi, réinvesti dans notre économie, était à peine de 27 000$. Tandis qu'Ahmed, en affaires à temps plein, a vendu à l'exportation des autos usagées ou accidentées, pour une valeur excédent 500 000$. Ses clients sont tous des immigrants.

La même année, Muhawe a permis à une entreprise de Montréal d'obtenir en Afrique un marché de solutions informatiques, pour plus de 1 million de dollars. Quant à Koné, ré-immigré à Los Angeles après un long séjour d'étude à Montréal, il exporte d'une entreprise de Boucherville des cosmétiques pour 60 000$ trimestriellement.

Ces cas sont vrais. Je peux en fournir plusieurs dizaines autres, dans des domaines aussi variés que la récupération, l'alimentation, les équipements, les services, la finance, l'industrie chimique. Ce n'est là qu'une toute menue fenêtre ouverte devant ma petite cour, et des cas d'immigrants non choisis, rentrés comme réfugiés ou étudiants, donc non-investisseurs à l'arrivée.

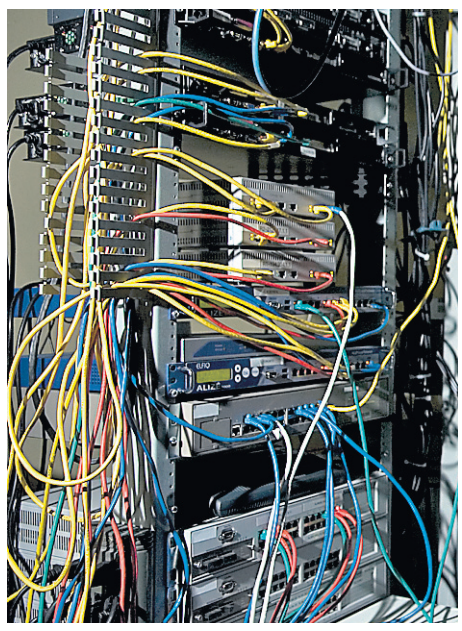
Des immigrants sont indéniablement des clés privilégiées d'accès aux marchés étrangers. Et ils ne coûtent pas cher, juste un coup de pouce pour leur intégration. Un nombre non négligeable d'entreprises québécoises ont su trouver dans la ressource immigrante un second poumon, un second souffle. Voire certaines industries en dépendent, à l'exemple la friperie et l'épicerie du quartier, pour les plus visibles.

Cette contribution mérite d'être valorisée, d'autant plus que c'est l'exportation qui nous permet de maintenir ou d'améliorer notre train de vie. Un pays qui exporte, s'enrichit, à moins de n'exporter que la matière brute non renouvelable. Un pays qui importe plus qu'il n'exporte s'appauvrit, à moins de transformer ou réexporter.

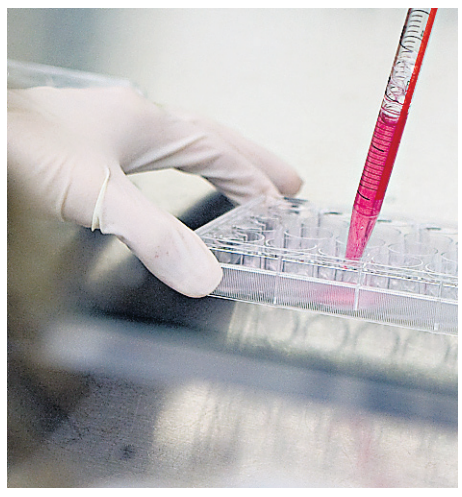
Mon grand père disait: « Tu auras beau avoir plusieurs poches dans ton blouson, leur nombre ne t'apportera pas la richesse. Elle est dans la poche d'autrui. » En effet, on ne s'enrichira pas en jouant aux cartes avec les billets verts, plutôt en les faisant transiter par la poche de l'autre.

À plus de 70%, la production des Canadiens est exportée. Bien que les États-Unis constituent la destination première, les autres marchés sont tout autant importants. Ainsi, plus nous avons d'immigrants originels de divers pays, plus nous valoriserons l'esprit d'entrepreneur sommeillant en chacun, plus nous ouvrirons des portes d'accomplissement et d'enrichissement collectif.

Des immigrants sont des clés privilégiées d'accès aux marchés étrangers. Et ils ne coûtent pas cher, juste un coup de pouce pour leur intégration.







PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

Les immigrants sont présents dans de nombreux secteurs: alimentation, recherche et développement, informatique, finance, industrie chimique…

FORUM@LAPRESSE.CA

Seulement 0,4%

Je désire remercier la Régie des rentes pour la faramineuse augmentation donnée aux personnes qui ont contribué à ce régime pendant leurs années de travail. En effet, nous avons eu 0,4% pour 2010! Dans mon cas, cela représente 2,99$ par mois, soit 35,88$ pour l'année. Je pourrai peut-être me payer un cornet de crème glacée, mais je ne pourrai pas laisser de pourboire. Les médecins spécialistes, eux, demandent 4%, à moins qu'ils n'aient pas mis le point à la bonne place… Je suis édifiée par la générosité de la Régie des rentes.

Fernande Trottier, Arthabaska-Victoriaville

En retour de la sécurité d'emploi

Lorsqu'ils ne savent plus quoi dire pour dénigrer leurs employés, nos chers politiciens reviennent encore et toujours sur l'infâme sécurité d'emploi. Entre deux discours à saveur de langue de bois, ils se tournent vers le capital politique en perpétuant la désinformation. En tant que travailleuse du réseau de la santé, je bénéficie de la sécurité d'emploi. Je paie également mes taxes et impôts comme n'importe lequel citoyen, y compris mes cotisations à l'assurance emploi. Et pourtant, grâce à ma sécurité d'emploi, je n'aurai jamais à retirer de prestations. Alors, pourquoi je cotiserais? C'est là qu'il faut voir plus loin que le bout de son petit nez mesquin. Le gouvernement fédéral a convenu avec le provincial que ce dernier accorderait la sécurité d'emploi aux employés de l'État. En contrepartie, ceux-ci continuent de cotiser à la caisse de l'assurance chômage. Le gouvernement fédéral accorde une ristourne au gouvernement provincial afin de le compenser pour les frais occasionnés. Combien le gouvernement provincial reçoit-il du fédéral en compensation pour la très dénoncée sécurité d'emploi?

Lillian Beaulieu, Blainville

Contagieux

Le ministre Christian Paradis, qui souffre (un autre) de la maladie contagieuse du politicien: « Ce n'est pas de ma faute, je ne savais pas, je n'ai rien vu… » au sujet de la censure de documents. Existe-t-il un vaccin pour enrayer cette pandémie?

Yves Farmer, Saint-Lambert

Repartir à zéro

C'était il y a plus de 25 ans. Un restaurant, le midi. Je mange avec un ancien collègue de travail revenu de son troisième séjour en Haïti comme coopérant international. La conversation gravite autour de son expérience de 18 mois. Il est catégorique: toute aide à ce pays est peine perdue. Rien ne peut le sauver, surtout pas la démocratie (on est sous la dictature de Bébé Doc). Ces habitants sont fondamentalement incapables de discipline et de rigueur. Les plus instruits l'ont bien compris en le quittant. Rien n'y fonctionne. Toutes les agences d'aide font le même constat, mais se cachent la tête dans le sable. Pour lui, la solution ultime: qu'un gigantesque raz-de-marée vienne tout anéantir sur l'île et que, par la suite, l'ONU oblige la diaspora à y rebâtir un nouveau pays. Je n'ai jamais revu cet ex-collègue.

André-Jean Blais, Gatineau



PHOTO AFP

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

La qualité Ford est difficile à surpasser‘.

Tout comme nos offres.

Bénéficiez d’ajustements de prix allant de 1 000 $ à

8 000 $**

sur modèles sélectionnés



F-150 XLT 4X4 2010 à cabine double
avec SYNC® sans frais supplémentaires

ACHETEZ POUR
27 999 $*
Transport (1 400 $) en sus.

OU LOUEZ POUR
399 $†/MOIS
Transport (1 400 $) en sus. Terme de 48 mois.
Acompte de 3 695 $.



ESCAPE XLT 4 CYL. 2010
avec SYNC® sans frais supplémentaires

ACHETEZ POUR
20 499 $*
Transport (1 400 $) en sus.

0 % DE FINANCEMENT À L’ACHAT** JUSQU’À **60 MOIS**
sur autres modèles Escape sélectionnés

Le VUS compact le plus vendu au Canada‡



F-150 XL 2010 à cabine simple
avec SYNC® sans frais supplémentaires

ACHETEZ POUR
18 999 $*
Transport (1 400 $) en sus.

F-150, le camion le plus vendu au Canada‡



RANGER Sport 2010 à cabine double
ACHETEZ POUR
13 599 $*
Transport (1 400 $) en sus.

Le camion compact le plus vendu au Canada‡

Ford
L’ÉVÈNEMENT SYNC ma ROUTE

Système mains libres SYNC sans frais supplémentaires††

Téléphone, MP3, messages texte et Assistance 911MD à commande vocale. Obtenez le système SYNC sans frais supplémentaires†† dans la plupart des véhicules Ford 2010.

COSTCO WHOLESALE

LES MEMBRES **COSTCO,** REÇOIVENT

1 000 $ DE RABAIS ADDITIONNEL×

CETTE OFFRE D’UNE DURÉE LIMITÉE S’APPLIQUE SUR LA PLUPART DES VÉHICULES FORD 2010

CONSULTEZ FORDCOSTCO.CA OU RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD POUR TOUS LES DÉTAILS.

Voici le programme Ford Recyclez Votre Véhicule

Recyclez votre véhicule datant de 1995 ou avant et obtenez des rabais pouvant atteindre

3 300 $∞

en plus des autres offres en cours chez Ford, lorsque combinées aux 300 $ offerts par le gouvernement du Canada grâce à son programme Adieu bazou. Les rabais varient de 1 000 $ à 3 000 $. Consultez ford.ca pour tous les détails.

Adieu bazou
Programme canadien de recyclage des véhicules
FONDATION airpur

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD POUR OBTENIR VOTRE SYSTÈME SYNC SANS FRAIS DÈS AUJOURD’HUI.

VÉHICULE OFFICIEL DES CANADIENS DE MONTRÉAL

quebecford.ca

Ford Montez à bord.

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Ces offres s’adressent aux particuliers et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Le concessionnaire peut devoir commander. Offres d’une durée limitée. Certaines conditions s’appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford. *Selon l’étude sur la qualité globale effectuée par RDA Group entre février et mai 2009 auprès des propriétaires de véhicules 2009 de Ford et des concurrents après trois mois de possession. † Les mensualités à la location de 399 $ par mois pour un terme de 48 mois s’appliquent à la location d’un Ford F-150 XLT à cabine double 4x4 2010 avec un acompte de 3 695 $ ou échange équivalent exigé à la livraison. Des frais de 0,12 $ le km après 80 000 km et d’autres conditions s’appliquent. Les frais de transport (1 400 $) et la taxe sur l’air climatisé (100 $) sont en sus. Aucun dépôt de sécurité n’est requis. Ces offres ne comprennent pas l’immatriculation, les assurances, l’inscription au RDPRM et toutes les taxes applicables. * Achetez au comptant un véhicule Ford 2010 neuf parmi les suivants : Ford F-150 XLT 4x4 à cabine double / Ford Escape XLT 4CYL. à boîte manuelle / Ford F-150 XL à cabine simple / Ford Ranger Sport à cabine double aux prix de 27 999 $ / 20 499$ /18 999$/ 13 599$. Cette offre exclut les frais de transport (1 400$), la taxe sur l’air climatisé (100$), l’immatriculation, les assurances, l’inscription au RDPRM, le plein de carburant, les frais d’administration et toutes les taxes applicables. Les taxes s’appliquent au montant total de l’achat. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. ** Les ajustements de prix varient selon les modèles. L’ajustement de prix total est une combinaison des réductions du constructeur et du concessionnaire. Les taxes s’appliquent au montant total de l’achat après les réductions. Bénéficiez de (1 000 $)/(1 500 $)/(2 000 $)/(2 500 $)/(3 000 $)/(3 500 $)/(4 000 $)/ (5 000 $)/(6 000$)/(7 000 $)/(8 000 $) en ajustement de prix pour les achats au comptant, le financement à l’achat ou la location d’un véhicule Ford 2010 neuf parmi les suivants : (Explorer 4 portes/F-450 et F-550 à châssis-cabines avec moteur à essence)/(Transit Connect/Fusion hybride/Escape hybride/F-350 à châssis-cabines/F-450 et F-550 à châssis-cabines avec moteur diesel)/(Focus S/Ranger XL FEL à cabine simple)/(Taurus)/(Fusion S/Edge SE/Flex SE/)/ (Mustang V6 coupé ultra-avantageux)/(Ranger XL à cabine double)/(Ranger versions à cabine double autres que XL et Sport/Explorer Sport Trac/F-150 à cabine simple à/Escape excluant la version hybride/Expedition)/(Ranger Sport 2010 à cabine double)/ (F-150 à cabine double/F-150 SuperCrew)/(F-250 à F-450 versions autres que châssis-cabines). ***Taux d’intérêt annuel de 0 % à l’achat de la plupart des modèles Ford Escape 2010 neufs (sauf la version XLT 4CYL. à boîte manuelle et la version Hybride), offert aux particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Tous les acheteurs ne sont pas admissibles au taux d’intérêt le plus bas. Par exemple, pour un montant de 20 000 $ financé à 0 % pendant [60] mois, les mensualités seront de [333,33 $] le coût d’emprunt sera de 0 $ ou un taux d’intérêt annuel de 0 %, et le montant total à rembourser sera de 20 000 $. Un acompte peut être exigé pour les offres de financement à l’achat, selon l’approbation du crédit. ‡ Selon les données cumulatives de R.L. Polk sur l’immatriculation des véhicules, jusqu’en décembre 2009. Catégories de véhicules – Ranger : camionnette compacte; F-150 : camionnette grand gabarit; Escape : petit utilitaire. †† Cette offre est en vigueur du 5 janvier 2010 au 1er mars 2010. Obtenez un système SYNC sans frais supplémentaires à l’achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2010 neufs (excluant les Focus S, Fusion S, Mustang coupé ultra-avantageux, Shelby GT 500, Taurus SE, Ranger, Transit Connect, F-150 Raptor, Expedition VSS, LCF, F 650 et F-750, ainsi que tous les modèles Lincoln) livrés ou commandés à l’usine au plus tard le 1er mars. Les programmes de protection des encouragements sont valables uniquement à l’achat ou à la location des véhicules admissibles; les véhicules doivent avoir été commandés à l’usine durant la période du programme. Les taxes s’appliquent sur le prix total du véhicule, incluant les accessoires. L’offre sur le système SYNC est assujettie à la disponibilité des options et des véhicules et ne peut être échangée contre de l’argent comptant ou convertie en réduction du prix du véhicule, et ne peut être appliquée qu’aux systèmes SYNC admissibles. Cette offre ne peut être appliquée qu’une seule fois pour chaque véhicule admissible acheté ou loué. Elle peut être jumelée à la plupart des offres aux particuliers faites par Ford Canada soit au moment de la commande à l’usine (si la commande est passée pendant la période de l’offre) ou au moment de la livraison, mais pas dans les deux cas. Pour les véhicules admissibles, cette offre peut également être combinée au programme d’encouragement pour PME. Pour les petits parcs automobiles dotés d’un NIP admissible, cette offre peut aussi être combinée au programme de location « Tapis Rouge », mais ne peut l’être à l’assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements ou aux offres incitatives à la location quotidienne, ainsi qu’au programme de primes aux parcs commerciaux. Cette offre s’adresse aux résidants du Canada. Le système SYNC peut ne pas être livrable pour tous les modèles Ford neufs 2010 ou 2011. Certains téléphones cellulaires et lecteurs multimédias numériques peuvent ne pas être entièrement compatibles. Consultez www.syncmaroute.ca pour obtenir la liste des téléphones cellulaires, des lecteurs multimédias et des fonctions compatibles. La distraction du conducteur peut occasionner la perte de maîtrise du véhicule, des accidents et des blessures. Ford recommande aux conducteurs de faire preuve de prudence lorsqu’ils utilisent un téléphone cellulaire, même les modèles dotés de la commande vocale. N’utilisez les téléphones cellulaires et autres appareils non essentiels à la conduite, même ceux dotés de la commande vocale, que lorsque les conditions sont sécuritaires. Microsoft est une marque déposée de Microsoft Corporation. ¥ Cette offre est en vigueur du 21 décembre 2009 au 1er mars 2010 (« la période de l’offre ») et s’adresse aux résidants canadiens membres en règle actifs de Costco, en date du 20 décembre 2009. Profi tez de cette offre de 1 000 $ de réduction à l’achat ou à la location d’un véhicule Ford neuf 2010 parmi les suivants : Fusion (incl. la version hybride), Taurus, Mustang (excl. la Shelby GT500), Edge, Escape (incl. la version hybride), Explorer, Explorer Sport Trac, Expedition, Flex, Ranger, F-150 (excl. le Raptor), Super Duty (incl. les châssis-cabines), Série E, Transit Connect et les Lincoln MKZ, MKS, MKX, MKT et Navigator. Cette offre est admissible au programme de protection des encouragements. Le véhicule neuf doit être livré chez et/ou commandé à l’usine par votre concessionnaire Ford Canada participant durant la période de l’offre. Cette offre n’est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifi ée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l’achat ou à la location d’un véhicule admissible par membre admissible de Costco. Cette offre est transférable aux membres de la famille immédiate vivant dans le même foyer qu’un membre admissible de Costco. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada, soit au moment de la commande à l’usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l’offre, soit du 21 décembre 2009 au 1er mars 2010) ou au moment de la livraison, mais pas dans les deux cas. Cette offre s’applique aux véhicules admissibles et peut aussi être combinée aux offres incitatives du programme Connexion commerciale et, pour les clients admissibles, au programme d’encouragement pour PME. Pour les petits parcs automobiles dotés d’un NIP valide, cette offre peut aussi être combinée au programme de primes aux parcs commerciaux. Cette offre peut être combinée au programme de location « Tapis Rouge », mais ne peut l’être à l’assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements ou aux offres incitatives à la location quotidienne. Les clients peuvent soit convertir leur 1 000 $ en acompte, soit l’obtenir sous forme de bon de réduction de la part de Ford Canada, mais pas les deux. Les taxes s’appliquent avant la déduction de 1 000 $. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer moins cher. ® Marque déposée de Prire Costco International, Inc. utilisée en vertu d’une licence. ∞ Pour être admissible au programme Recyclez votre véhicule de Ford, vous devez être admissible au programme du gouvernement du Canada Adieu bazou, et devez retourner un véhicule datant de l’année-modèle 1995 ou avant et qui est en état de marche et était immatriculé et assuré au cours des six derniers mois (12 mois en C.-B.). Après confirmation de la part du gouvernement de l’admissibilité de votre véhicule en vertu du programme Adieu bazou, Ford Canada offrira une réduction additionnelle à l’achat ou à la location d’un véhicule Ford ou Lincoln 2009 ou 2010 neuf au montant de 1 000 $ pour les Focus, Fusion, Fusion hybride, Mustang, Taurus, Transit Connect et Ranger, de 2 000 $ pour les Escape, Escape hybride, Edge, Flex, Taurus X, Explorer et Sport Trac, ou de 3 000 $ pour les F-150, F-250 à F-550, Série E, Expedition, MKZ, MKS, MKX, MKT et Navigator. Si vous êtes admissible, le gouvernement du Canada vous donnera 300 $ en argent comptant ou 300 $ en guise de réduction à l’achat d’un véhicule 2004 ou plus récent dans le cadre de son programme Adieu bazou. Ces offres incitatives de Ford sont en vigueur du 3 septembre 2009 au 1er mars 2010. La réduction dans le cadre du programme Recyclez votre véhicule de Ford sera appliquée après les taxes. Les offres Recyclez votre véhicule de Ford peuvent être combinées à la plupart des offres faites aux particuliers par Ford Canada soit au moment de la commande à l’usine ou de la livraison, mais pas aux deux. Les offres Recyclez votre véhicule de Ford sont admissibles à la protection des encouragements. Les offres Recyclez votre véhicule de Ford ne sont pas applicables aux véhicules ayant droit à l’assistance-compétitivité des prix ou aux prix offerts au gouvernement, à l’allocation-livraison pour parcs automobiles, ou aux locations quotidiennes. En participant à ce programme, vous ne pourrez bénéficier d’une remise en échange de votre vieux véhicule. Le programme du gouvernement du Canada Adieu bazou ne s’adresse pas aux résidants des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut; par conséquent, le programme Recyclez votre véhicule de Ford ne s’adresse pas aux résidants des territoires susmentionnés. D’autres primes provinciales peuvent être offertes en plus du programme du gouvernement Adieu bazou; pour plus de renseignements, consultez adieubazou.ca. Offre d’une durée limitée, consultez votre concessionnaire pour tous les détails, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. © 2009 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.